

Système de projection des professions au Canada Projections 2024

*Projections professionnelles
2024-2033*



CNP 2021 la classification des Formation, études, expérience et responsabilités (FÉER)

L'exercice actuel utilise la CNP 2021, qui est la plus récente version de la classification, et couvre la période 2024-2033. La CNP 2021 compte 516 professions qui sont classées en fonction de leur Formation, éducation, expérience et responsabilités habituelles (FÉER) comme suit :

- **FÉER 0:** Professions en gestion
- **FÉER 1:** Une formation universitaire caractérise habituellement les professions
- **FÉER 2:** Un diplôme d'études collégiales, un programme d'apprentissage de deux ans ou plus, ou des responsabilités de supervision caractérisent habituellement les professions
- **FÉER 3:** Un diplôme d'études collégiales, un programme d'apprentissage de deux ans ou moins, ou plus de six mois de formation en cours d'emploi caractérisent habituellement les professions
- **FÉER 4:** Un diplôme d'études secondaires ou plusieurs semaines de formation en cours d'emploi caractérisent habituellement les professions
- **FÉER 5:** Une formation en cours d'emploi et aucune exigence scolaire particulière caractérisent habituellement les professions



Note aux lecteurs

Les projections du SPPC ont été complétées au printemps 2024, à un moment où les cibles d'immigration étaient plus élevées à celles qui étaient annoncées en octobre 2024. Comme les changements des volumes d'immigration affectent à la fois la demande et l'offre de main-d'œuvre, le nombre de professions susceptibles de connaître des conditions de pénurie à long terme ne devrait pas changer de manière substantielle par rapport à l'exercice actuel.



Plan

- Ouvertures d'emploi
- Chercheurs d'emploi
- Déséquilibres



Ouvertures d'emploi



Les sources d'ouverture d'emploi

- Les ouvertures d'emploi sont des postes à pourvoir qui résultent de:
 - la demande d'expansion (nouveaux emplois découlant de la croissance économique ou de la croissance de l'emploi)
 - la demande de remplacement (tous les postes existants devenus vacants et devant être comblés)



Les ouvertures d'emploi émanent principalement de deux sources : la demande d'expansion et la demande de remplacement.

- La demande d'expansion correspond aux nouveaux emplois que génère la croissance économique. On peut interpréter le phénomène comme étant de l'«emploi requis», soit le nombre de travailleurs nécessaire pour atteindre un certain niveau de production pour un niveau de productivité donné.
- La demande de remplacement correspond à tout poste devenu vacant. Elle est répartie en trois sous-éléments: les départs à la retraite, les décès et l'émigration.

Les ouvertures d'emploi résultant de la croissance économique – demande d'expansion – (croissance de l'emploi)



Au cours des 10 prochaines années, la croissance économique devrait générer environ 2,6 millions de nouveaux emplois (soit une moyenne de 259 000 par année), ce qui représente un taux de croissance annuel moyen de 1,2 %. À long terme, la création d'emplois deviendra de plus en plus contrainte par le ralentissement anticipé dans la croissance de la population active (voir le document sur les Perspectives macroéconomiques et industrielles).

L'emploi professionnel est déterminé par le degré d'utilisation des professions dans chaque industrie (effet professionnel) ainsi que par la croissance économique des industries qui les emploient (effet industriel).

L'effet professionnel a un impact sur l'emploi par profession par le biais de la productivité et des niveaux d'utilisation de chacune des professions dans l'économie découlant des progrès technologiques. Cet effet conduit parfois à des pertes d'emplois dans certaines professions, mais aussi à une croissance de l'emploi dans d'autres professions ou même à la création de nouvelles professions.

Alors que la demande d'expansion est principalement influencée par des facteurs démographiques et macroéconomiques, le progrès technologique modifie l'allocation des emplois aux niveaux industriel et professionnel.

- **L'automatisation et l'intelligence artificielle (IA)** sont les principaux moteurs de ces changements technologiques. Avec l'introduction de l'**IA générative**, les machines peuvent désormais même effectuer des tâches non routinières, cognitives et interpersonnelles qui étaient auparavant considérées comme non automatisables..
- L'**automatisation** peut affecter l'emploi de deux manières opposées : de façon **négative**, en déplaçant les travailleurs des tâches qu'ils effectuaient auparavant, et de façon **positive**, en augmentant la demande de main-d'œuvre dans d'autres emplois ou industries. Cependant, la plupart des experts s'accordent à dire que des pertes massives d'emplois sont peu probables au cours des 10 à 20 prochaines années, car l'automatisation est plus susceptible d'affecter des tâches spécifiques plutôt que des professions entières.
- **La transformation des emplois liée à l'IA** peut affecter l'emploi de deux manières : en **remplaçant** potentiellement certaines tâches à l'avenir ou en les complétant. En 2021, 31 % des travailleurs au Canada exerçaient des professions appartenant à la première catégorie, tandis que 29 % étaient dans la seconde (Mehdi et Morissette, 2024).
- **Parmi les professions fortement exposées à l'IA** (mais ne nécessitant pas de compétences spécialisées en IA), **les compétences en gestion, en communication et numérique** étaient les plus en demande au cours de la période 2021-2022. Cependant, la demande pour ces compétences a diminué dans ces professions entre 2012-2013 et 2021-2022, tandis que la demande pour les compétences **émotionnelles, sociales et linguistiques** a augmenté (OCDE, 2024).



Alors que l'intégration de l'**automatisation** et de l'**intelligence artificielle (IA)** sur le lieu de travail continue de s'accélérer, l'intérêt pour la compréhension de l'impact de ces avancées technologiques rapides sur le marché du travail ne cesse de croître. Historiquement, la technologie a créé plus d'emplois qu'elle n'en a supprimés, grâce à une réallocation des emplois aux niveaux industriel et professionnel.

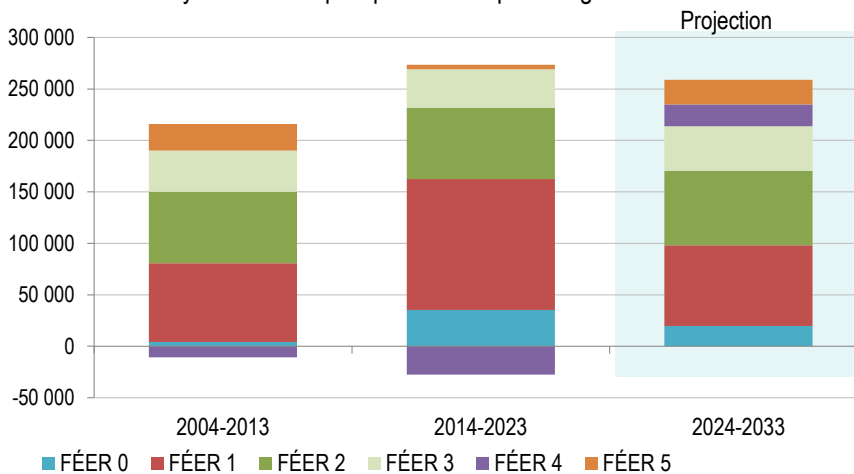
Bien que l'**automatisation** déplace temporairement les travailleurs et provoque des perturbations à court terme sur le marché du travail, les gains de productivité qui en résultent entraînent une augmentation des salaires réels, ce qui, à son tour, accroît la demande de biens et de services, créant ainsi de nouveaux emplois pour répondre à cette demande accrue. Les professions comportant une forte proportion de tâches routinières et répétitives – qui nécessitent généralement un niveau d'éducation plus faible et offrent une rémunération plus basse – sont plus exposées à l'automatisation.

Contrairement à l'automatisation traditionnelle, l'**IA** est plus susceptible de transformer les emplois des travailleurs hautement qualifiés effectuant des tâches non routinières et cognitives. La transformation des emplois liée à l'IA peut avoir un impact sur les professions soit en remplaçant certaines tâches, soit en les complétant. Les professions qui pourraient être **fortement exposées à l'IA et dont les tâches pourraient être remplacées** incluent les programmeurs informatiques et développeurs de médias interactifs, les techniciens en réseaux informatiques et les économistes. Les professions qui pourraient être à la fois **fortement exposées à l'IA et bénéficier d'une forte complémentarité** incluent les médecins généralistes et de famille, les enseignants du secondaire et les ingénieurs électriciens (Mehdi et Morissette, 2024).

L'IA a également un plus grand potentiel **pour compléter les tâches effectuées par des travailleurs qui ont un niveau d'éducation élevé**, mais tirer parti de ces avantages dépend de la capacité des travailleurs à obtenir les **compétences** nécessaires pour utiliser l'IA efficacement. Dans les professions fortement exposées à l'IA mais ne nécessitant pas de compétences spécialisées en IA, la demande de compétences **émotionnelles, sociales et linguistiques** a le plus augmenté entre 2012-2013 et 2021-2022, ainsi que la demande de compétences pouvant être complémentaires à l'IA, telles que les compétences en **production** et les **compétences physiques** (OCDE, 2024). Certains experts soutiennent également que l'IA sera complémentaire aux travailleurs peu et moyennement qualifiés et pourrait même avoir un impact positif sur l'équité, car ces travailleurs pourraient voir des gains relativement plus importants dans leur performance au travail grâce à l'IA comme outil de travail, comparé aux travailleurs hautement qualifiés (Noy et Zang, 2023 ; Brynjolfsson et al., 2023).

Au cours de la prochaine décennie, on anticipe que plus de 80 % des nouvelles ouvertures d'emploi découlant de la croissance économique se retrouveront principalement parmi les professions de la gestion et celles qui nécessitent habituellement une formation post-secondaire (FÉER 0 à 3).

Variation annuelle moyenne de l'emploi: professions par catégorie FÉER



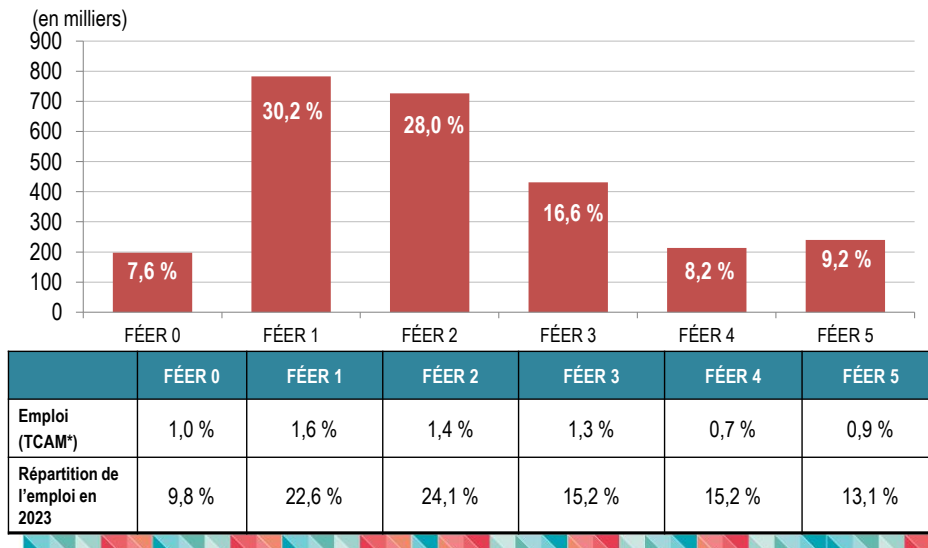
Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2024 du SPPC.

Environ 83 % des nouveaux emplois projetés au cours des dix prochaines années devraient être observés dans les professions qui nécessitent habituellement une formation post-secondaire (université, collège ou programme d'apprentissage) ou des professions en gestion (FÉER 0 à 3). En guise de comparaison, ces professions ont représenté plus de la totalité de la création d'emplois lors de la décennie précédente, car l'emploi parmi les professions qui nécessitent habituellement un diplôme d'études secondaires ou plusieurs semaines de formation en cours d'emploi (FÉER 4) a diminué; et celle dans les professions qui nécessitent habituellement une formation en cours d'emploi et aucune exigence scolaire particulière (FÉER 5) n'a crû que marginalement. La tendance projetée pour la prochaine décennie est le prolongement de ce qui a été observé au cours des vingt dernières années, alors que l'économie canadienne est maintenant davantage axée sur le savoir, plus automatisée et requière des besoins grandissants en matière de soins de santé.

La demande pour les professions qui nécessitent habituellement une formation de niveau secondaire ou aucune forme d'éducation formelle (FÉER 4 et 5) devrait également augmenter, mais à un rythme plus modeste que celles requérant une éducation ou formation supérieure. La demande prévue pour les emplois de soutien administratif et financier ; les prestataires de soins et les professions de soutien public ; les représentants des ventes et des services, ainsi que les emplois de soutien ; la distribution de messages, les opérateurs d'équipement, les travailleurs d'entretien et les aides au transport et manœuvres ; les travailleurs agricoles et des ressources naturelles ainsi que les manœuvres ; et les opérateurs de machines et les manœuvres favorisera la croissance de l'emploi dans ce groupe de professions nécessitant généralement un diplôme d'études secondaires ou aucune formation formelle.

Une plus forte croissance de l'emploi est anticipée dans les professions qui nécessitent habituellement une formation post-secondaire

Répartition de la demande d'expansion par catégorie FÉER, Projection 2024-2033



Sources : Statistique Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2024 du SPPC.
* TCAM : Taux de croissance annuelle moyen.

En 2023, la part la plus importante de l'emploi se retrouvait dans les professions qui nécessitent habituellement un diplôme d'études collégiales, un programme d'apprentissage de deux ans ou plus, ou des responsabilités de supervision (FÉER 2), suivi de près par celles qui nécessitent habituellement une formation universitaire (FÉER 1). Les professions qui requièrent habituellement un diplôme d'études collégiales, un programme d'apprentissage de deux ans ou moins, ou plus de six mois de formation en cours d'emploi (FÉER 3), et celles qui requièrent habituellement un diplôme d'études secondaires ou plusieurs semaines de formation en cours d'emploi (FÉER 4) se classaient respectivement en troisième et quatrième position en termes de part d'emploi.

Au cours de la période de projection, les professions qui requièrent habituellement une formation universitaire (FÉER 1) devraient enregistrer la plus forte croissance de l'emploi, ainsi que la plus importante contribution en matière de création d'emplois parmi toutes les catégories FÉER. Cette situation découle principalement de très bonnes perspectives dans les professions reliées au secteur de la santé, ainsi que dans les domaines des sciences naturelles et appliquées, en particulier dans les secteurs des technologies et de l'information.

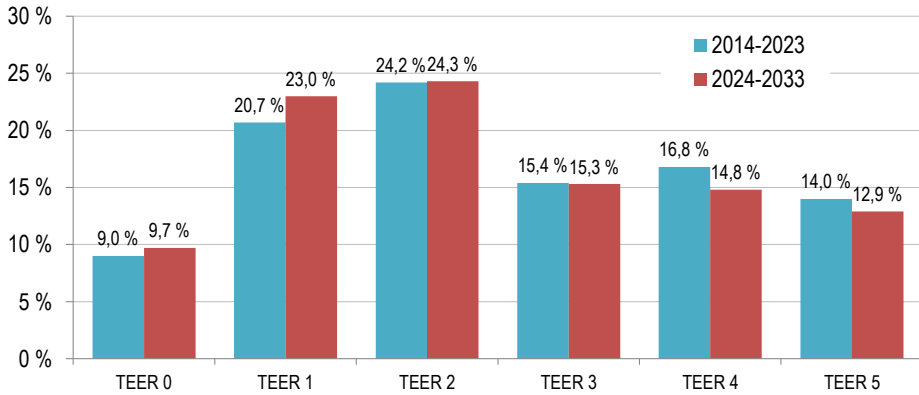
Les professions exigeant généralement un diplôme d'études collégiales, un programme d'apprentissage de deux ans ou plus, ou des responsabilités de supervision (FÉER 2), et celles exigeant généralement un diplôme d'études collégiales, un programme d'apprentissage de deux ans ou moins, ou plus de six mois de formation en cours d'emploi (FÉER 3), devraient enregistrer les deuxième et troisième plus importantes contributions en matière de création d'emplois.

La croissance plus forte de l'emploi dans les professions qui nécessitent habituellement des études post-secondaires s'explique en grande partie par un impact plus limité des progrès technologiques et les importants besoins de main-d'œuvre dans le secteur de la santé en raison du vieillissement de la population.

En revanche, les professions qui ne nécessitent habituellement qu'un diplôme d'études secondaires ou plusieurs semaines de formation en cours d'emploi (FÉER 4); et celles qui nécessitent habituellement une formation en cours d'emploi et aucune exigence scolaire particulière (FÉER 5) ont un contenu plus élevé de tâches routinières et manuelles qui peuvent être plus facilement automatisées, ce qui limite en partie leur croissance de l'emploi.

Cette situation entraînera une légère augmentation de la part des professions des gestion et celles qui nécessitent habituellement une formation de niveau post-secondaire dans l'emploi total.

Répartition de l'emploi par catégorie FÉER



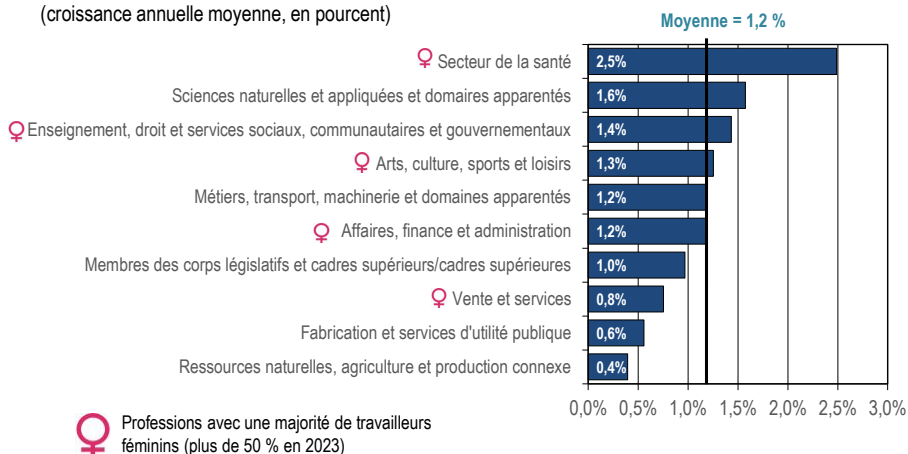
Sources : Statistique Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2024 du SPPC.



Avec environ deux tiers de la croissance de l'emploi prévue dans les professions des catégories FÉER 0 à 2 sur la période 2024-2033, leur proportion projetée dans l'emploi total devrait augmenter pour atteindre en moyenne 57,0 % sur la période de projection, contre une moyenne de 53,9 % de l'emploi total sur la période 2014-2023.

Les professions du secteur de la santé devraient connaître la plus forte croissance de l'emploi.

Croissance de l'emploi par grandes catégories professionnelles, projection 2024-2033
(croissance annuelle moyenne, en pourcent)



Source: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2024 du SPPC



12

Parmi les 10 grandes catégories professionnelles, les professions du secteur de la santé devraient enregistrer la plus forte croissance de l'emploi. Cela est conforme au fait que l'industrie de la santé à la croissance projetée la plus forte parmi les 42 industries (voir le document Perspectives macroéconomiques et industrielles).

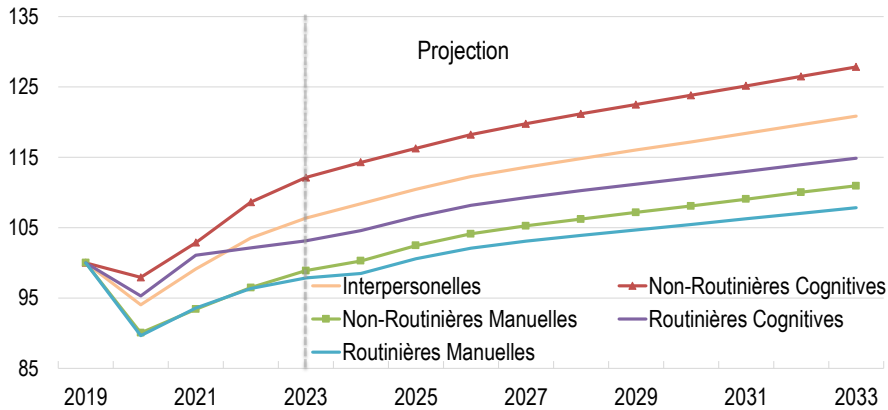
Les sciences naturelles et appliquées, ainsi que les professions dans l'enseignement, le droit, les services sociaux, communautaires et gouvernementaux suivent de loin. Ces deux grands groupes professionnels comptent une majorité de travailleurs dans les professions de catégorie FÉER 1. Ils bénéficieront d'une forte croissance de l'emploi dans des industries telles que les services de conception de systèmes informatiques ; les services juridiques, de comptabilité, de conseils, et autres professions spécialisées ; ainsi que les collèges, CÉGEPS et écoles professionnelles ; et les services financiers, d'assurance, immobiliers et de location, où ils sont largement employés.

Les professions en affaires, finance et administration ; les professions dans les arts, la culture, les loisirs et le sport ; ainsi que les métiers, les professions dans le transport, la machinerie et les domaines apparentés devraient enregistrer une croissance de l'emploi similaire à la moyenne de l'ensemble des professions. Ils seront soutenus par de fortes hausses dans les industries des services financiers, d'assurance, immobiliers et de location ; dans l'industrie de l'art, des spectacles et des loisirs ; des services de transport par camion et de transport terrestre de voyageurs ; ainsi que par la construction, respectivement.

Les professions des ventes et des services ; les professions des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe ; ainsi que les professions dans la fabrication et les services d'utilité publics devraient enregistrer une demande d'expansion plus faible, en raison de la croissance de l'emploi plus faible prévue dans les industries qui les emploient principalement : le commerce de détail; les services des restaurations; les industries primaires comme l'agriculture et plusieurs industries de la fabrication. Ces catégories professionnelles figurent également parmi celles ayant la plus grande proportion de travailleurs dans les catégories FÉER 4 et 5.

Les professions à forte teneur en tâches interpersonnelles et cognitives devraient connaître la plus forte croissance de l'emploi, et potentiellement être négativement moins touchées par l'impact des progrès technologique. Les compétences qui les caractérisent devraient aussi avoir une plus grande complémentarité avec l'IA.

Croissance de l'emploi par type de tâches
(indice 2019=100)



Sources: Calculs de l'auteur à partir de données de Statistique Canada et du Guichet-Emplois (données historiques), et Projection 2024 du SPPC.

Ce graphique indique que les professions à forte teneur en tâches manuelles ont été plus durement touchées par la pandémie, autant en terme d'ampleur que de durée, principalement en raison des restrictions imposées aux entreprises qui se caractérisent par des contacts étroits et un degré élevé d'interaction en personne.

À l'avenir, l'automatisation croissante des tâches routinières limitera la croissance des professions ayant une forte teneur en ce type de tâches. Par exemple, le travail de bureau, certains emplois associés au secteur de la fabrication et certaines professions liées au service de base à la clientèle sont très susceptibles d'être automatisés, limitant ainsi la croissance de leur emploi.

D'autre part, la forte demande pour les compétences cognitives, techniques et numériques devrait soutenir la croissance de l'emploi dans des professions ayant une forte teneur en tâches cognitives.

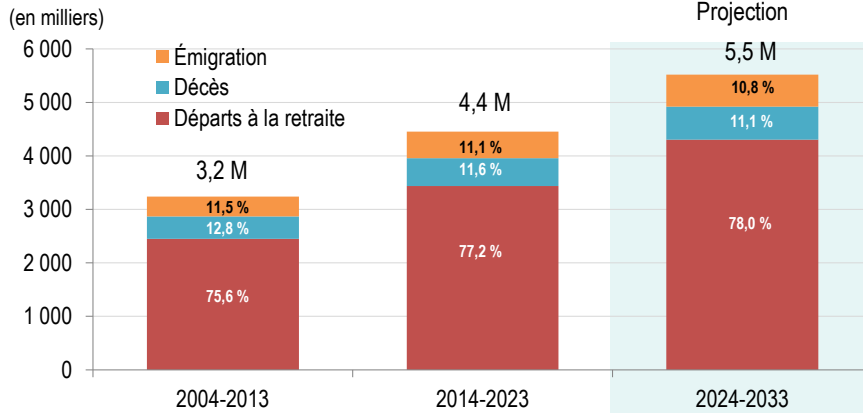
À mesure que la contribution de l'IA au progrès technologique augmente, la répartition de son impact devrait s'uniformiser à toutes les professions. Cependant, les professions ayant une plus grande teneur en tâches cognitives et interpersonnelles devraient être moins négativement touchées par le progrès technologique.

**Les ouvertures d'emploi
parmi les emplois existants
– demande de remplacement –**



Les départs à la retraite continueront de représenter la plus importante source de demande de remplacement.

Sources de la demande de remplacement



Note: L'estimation historique des départs à la retraite se base sur les données administratives longitudinales (DAL). On définit "retraite" comme étant tout retrait complet et permanent du marché du travail.

Sources : Statistique Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2024 du SPPC.

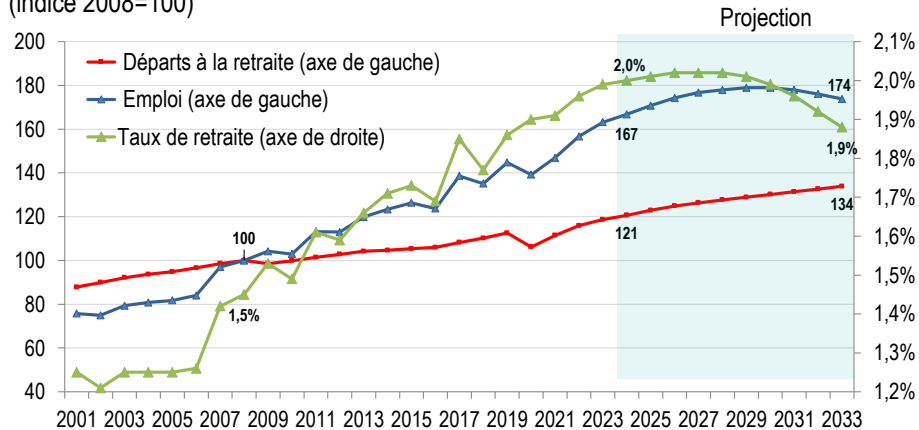


La croissance économique ne représente pas la seule source d'ouvertures d'emploi. La demande de remplacement est l'autre source importante d'ouvertures d'emploi. Elle se subdivise en trois sources principales :

- Les départs à la retraite: approximativement 4,3 millions de postes devraient être rendus vacants en raison de départs à la retraite sur la période 2024-2033. Alors que la génération des baby-boomers continue sa transition vers la retraite, la demande de remplacement générée par cette source continuera à croître. Au cours de la prochaine décennie, les départs à la retraite devraient compter pour 78 % de la demande de remplacement, soit environ la même proportion qu'au cours de la période 2014-2023 (77,2 %), et en hausse comparativement à 75,6 % au cours de la période 2004-2013;
- Les décès en cours d'emploi: environ 641 000 postes devraient être rendus vacants en raison de décès en cours d'emploi; et
- L'émigration: près de 598 000 postes devraient être rendus vacants en raison de l'émigration.

On s'attend à ce que les départs à la retraite augmentent à un rythme plus rapide que l'emploi au cours de la première moitié de la période de projection avant de ralentir une fois que tous les baby-boomers seront à la retraite.

Taux de départs à la retraite et croissance indexée des retraites et de l'emploi (indice 2008=100)



Sources: EDSC, estimés historiques et projections 2024 du SPPC.

La croissance dans le nombre de départs à la retraite et la croissance de l'emploi étaient comparables avant 2007, mais la première a commencé à dépasser la seconde à partir de 2007. Par conséquent, le taux de départ à la retraite, exprimé en nombre de retraités par travailleurs, est passé de 1,3 % en 2006 à 2,0 % en 2023.

Ce taux devrait atteindre un sommet autour de 2027. Par conséquent, l'accélération du nombre de retraités observée depuis 2008 devrait se poursuivre, au moins pendant les sept premières années de la période de projection. Toutefois, puisque tous les baby-boomers auront plus de 65 ans d'ici 2030, le volume et le taux des départs à la retraite atteindront un plateau avant de commencer à diminuer au-delà de 2030.

Le nombre de départs à la retraite devrait passer d'une moyenne annuelle de 344 000 sur la période 2014-2023 à 431 000 annuellement sur la période 2024-2033.

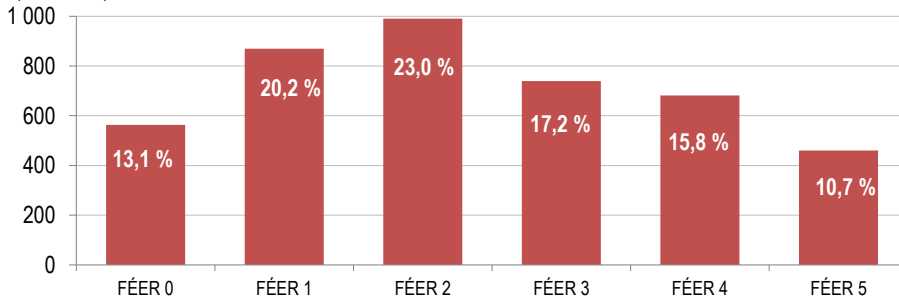
L'augmentation continue prévue du nombre de départs à la retraite et du taux de retraite, au moins au cours de la première moitié de la période de projection, s'explique par le vieillissement de la population canadienne.

Davantage de membres de la génération du baby-boom atteindront l'âge de la retraite. La proportion de la population âgée de 50 ans et plus devrait continuer de se stabiliser, autour de 46 %. La tendance à la hausse dans le taux de retraite de ces travailleurs devrait graduellement se maintenir, mais elle devrait atteindre un plateau à la fin des années 2020 car tous les baby-boomers auront 65 ans ou plus, et la plupart d'entre eux seront à la retraite vers la fin de la période de projection.

Selon la projection, environ les trois quarts des départs à la retraite seront dans les professions qui nécessitent une formation post-secondaire et des professions de la gestion.

Répartition des départs à la retraite par catégorie FÉER, projection 2024-2033

(en milliers)



	FÉER 0	FÉER 1	FÉER 2	FÉER 3	FÉER 4	FÉER 5
Taux de retraite annuel moyen	2,7 %	1,7 %	1,9 %	2,2 %	2,1 %	1,6 %
Départs à la retraite (total des 10 ans)	563 600	870 000	991 100	740 000	682 300	460 300

Source: EDSC, Projections 2024 du SPPC.

La majorité des départs à la retraite devraient être concentrée dans les professions affichant les plus grandes proportions d'emploi. Ceci signifie que les départs à la retraite seront plus nombreux dans les professions nécessitant habituellement des études universitaires et collégiales ou un programme d'apprentissage (FÉER 1,2 et3) et celles nécessitant des études secondaires (FÉER 4).

Les départs à la retraite généreront un nombre disproportionné d'ouvertures d'emploi dans les professions de gestion (FÉER 0), car ces travailleurs sont généralement plus âgés que la moyenne. Inversement, les travailleurs dans les professions ne nécessitant qu'une formation en cours d'emploi et aucune exigence scolaire particulière (FÉER 5) sont généralement plus jeunes que la moyenne et ont tendance à prendre leur retraite à un âge similaire que la moyenne de l'ensemble des professions, ce qui se traduit par un plus petit nombre de départs à la retraite.

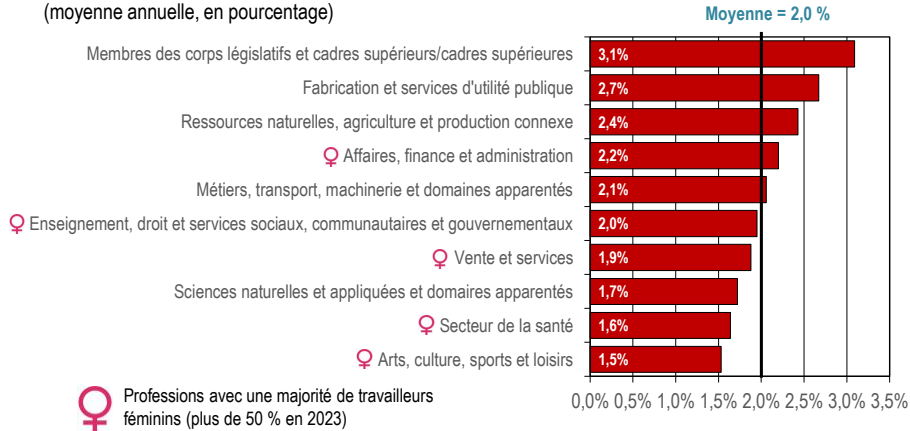
Concernant les professions qui nécessitent habituellement une formation universitaire, la forte croissance de l'emploi au cours des dernières années ainsi qu'au cours de la période de projection signifie que les retraites représenteront une part moindre par rapport à leur part dans l'emploi.

Ainsi, les taux de retraite anticipés devraient être les plus élevés pour les professions de la gestion et les plus bas pour les professions ne nécessitant qu'une formation en cours d'emploi et aucune exigence scolaire particulière.

Malgré tout, la répartition des départs à la retraite par niveau d'éducation habituellement requis sur la période 2024-2033 devrait demeurer relativement stable par rapport à la décennie précédente.

Les professions législatives et les cadres supérieurs devraient connaître le taux de départ à la retraite le plus élevé, suivies des professions du secteur de la fabrication et des services d'utilité publique.

Taux de retraite par grandes catégories professionnelles, projection 2024-2033
(moyenne annuelle, en pourcentage)



Source: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2024 du SPPC



18

Les taux de retraite sont principalement déterminés par la distance entre deux variables : l'âge médian de la retraite et la part des travailleurs qui se rapproche cet âge. En général, les professions qui comptent en moyenne une proportion plus élevée de travailleurs âgés ont tendance à afficher des taux de retraite plus élevés.

Parmi les 10 grandes catégories professionnelles, les membres des corps législatifs et les cadres supérieurs/cadres supérieures devraient avoir le taux de retraite le plus élevé, suivies par les professions liées à la fabrication et aux services d'utilité publique, qui ont tendance à compter une proportion plus élevée de travailleurs âgés.

En revanche, les professions comptant des travailleurs plus jeunes, comme celles dans les arts, la culture, les sports et les loisirs, ainsi que les professions de la vente et des services, affichent les taux de retraite les plus bas.

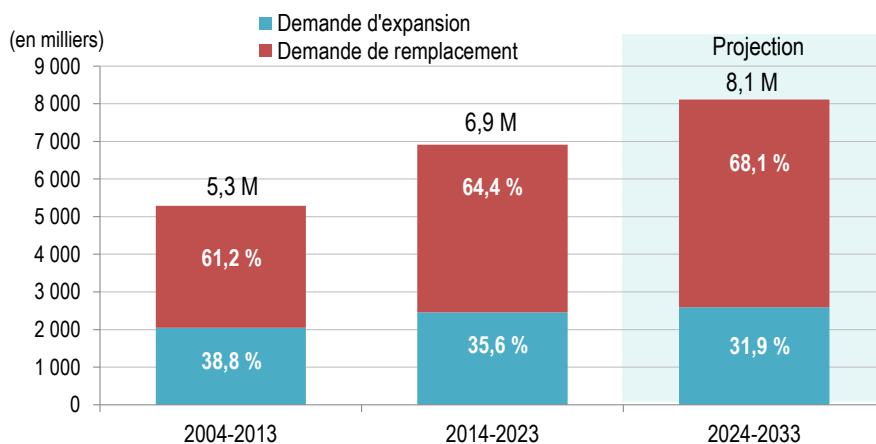
Dans le cas des professions liées au secteur de la santé ainsi que des professions des sciences naturelles et appliquées, une plus grande proportion de travailleurs sont âgés entre 25 et 54 ans et, par conséquent, une proportion plus faible sont âgés de 55 ans et plus.

Ouvertures d'emploi totales



La demande de remplacement devrait représenter plus des deux tiers de l'ensemble des ouvertures d'emploi projetées au cours de la prochaine décennie.

Ouvertures d'emploi provenant des demandes d'expansion et de remplacement



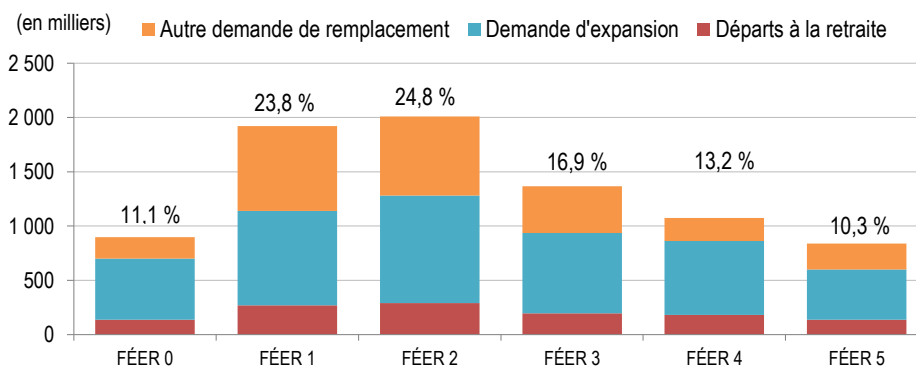
Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2024 du SPPC.

On projette un total de 8,1 millions d'ouvertures d'emploi (soit la somme de la demande d'expansion et de la demande de remplacement) sur la période 2024-2033. Environ 2,6 millions proviendront de nouveaux postes à combler suite à l'expansion de l'activité économique (création d'emplois), alors que plus de 5,5 millions proviendront de postes existants devenus vacants suite à des besoins de remplacement (les départs à la retraite seront responsables de 4,3 millions des 5,5 millions de postes à combler).

Conséquemment, la demande de remplacement (principalement des départs à la retraite) devrait représenter 68,1 % de l'ensemble des ouvertures d'emploi sur la période 2024-2033, en hausse comparativement à 64,4 % au cours de la période 2014-2023, et 61,2 % de 2004 à 2013.

Les trois quarts des ouvertures d'emploi projetées se trouveront parmi les professions exigeant généralement des études postsecondaires ou celles liées à la gestion.

Ouvertures d'emploi provenant des demandes d'expansion et de remplacement par catégorie de FÉER, projection 2024-2033



Source: EDSC, Projections 2024 du SPPC.

Par catégorie FÉER, environ le trois quarts (soit environ 6,2 millions) des ouvertures d'emploi projetées seront dans des professions qui nécessitent habituellement une formation postsecondaire (université, collège ou programme d'apprentissage) ou dans des professions de la gestion (FÉER 0, 1, 2 et 3).

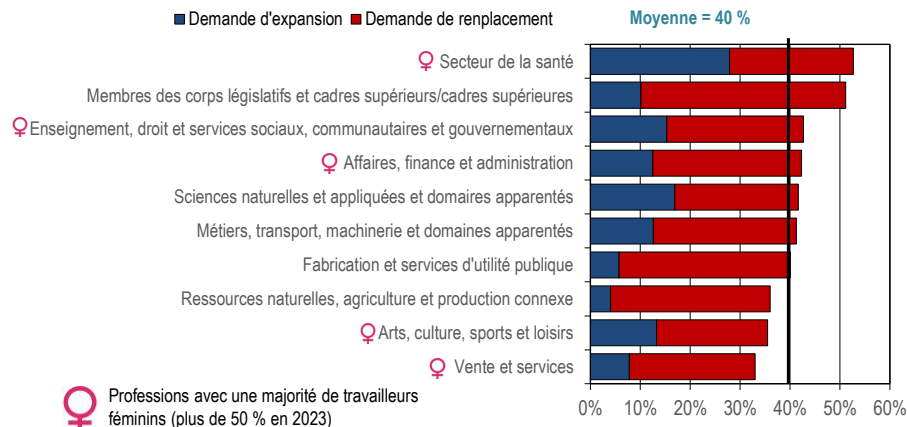
En fait, 82,5 % des ouvertures d'emploi découlant de la croissance économique proviendront de professions requérant habituellement des études postsecondaires ou de professions de la gestion, alors que 73,5 % des ouvertures d'emploi provenant de la demande de remplacement proviendront de ces groupes de professions, pour une moyenne combinée de 76,4 % (environ 6,2 millions).

Puisqu'on anticipe que 82,5 % des nouveaux emplois se trouveront parmi des professions qui nécessitent habituellement une formation postsecondaire (FÉER 1, 2 et 3; université, collège ou programme d'apprentissage) ou dans des professions de la gestion (FÉER 0) au cours de la période 2024-2033, la part de ces professions dans l'emploi total devrait continuer de croître lors de la prochaine décennie. En effet, la proportion des professions qui nécessitent habituellement une formation postsecondaire (université, collège ou programme d'apprentissage) et des professions de la gestion dans l'emploi total est passée de 66,1 % en 2013 à 71,7 % en 2023, et devrait atteindre 72,9 % en 2033.

Au cours des dix prochaines années, on projette qu'environ le quart des ouvertures d'emploi (environ 1,9 millions) se trouveront parmi des professions exigeant généralement des études secondaires (FÉER 4); ou une formation en cours d'emploi et aucune exigence scolaire particulière (FÉER 5).

Les professions de la santé, ainsi que celles des corps législatifs et les cadres supérieurs devraient connaître le taux d'ouverture de postes le plus élevé.

Taux d'ouverture d'emploi par grandes catégories professionnelles, projection 2024-2033
(Ouvertures d'emploi en % de l'emploi en 2023)



Source: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2024 du SPPC



22

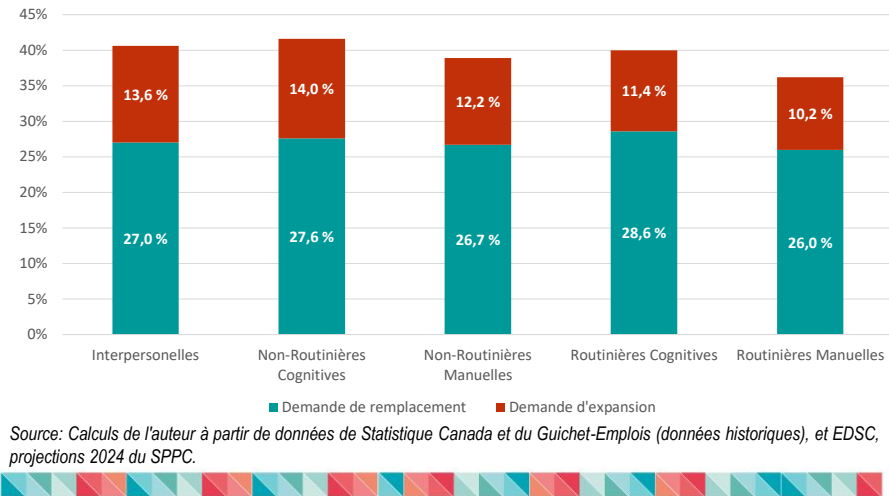
Parmi les 10 grandes catégories professionnelles, les professions liées à la santé ainsi que les membres des corps législatifs et les cadres supérieurs/cadres supérieures devraient avoir les taux d'ouverture d'emploi les plus élevés.

- Ceci reflète une forte demande d'expansion dans le cas des professions de la santé et une forte demande de remplacement dans le cas des corps législatifs et les cadres supérieurs/cadres supérieures.
- La catégorie des professions liées à la santé est la seule pour laquelle la croissance de l'emploi est légèrement plus importante que la demande de remplacement, représentant 52,9 % du nombre prévu d'ouvertures d'emploi.
- La deuxième plus grande part de la croissance de l'emploi se trouve parmi les professions des sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés, où elle devrait représenter 40,6 % du nombre prévu d'ouvertures d'emploi.

En revanche, les professions des ressources naturelles, de l'agriculture et de la production connexe, ainsi que les professions dans la fabrication et les services d'utilité publique, sont les deux catégories pour lesquelles la demande de remplacement devrait être la principale source d'ouvertures d'emploi, représentant respectivement 88,8 % et 85,7 %.

Les taux de demande de remplacement devraient être similaires parmi les types de tâches. Cependant, les professions ayant une plus forte teneur en tâches interpersonnelles et cognitives non routinières devraient connaître la plus forte croissance de l'emploi.


Taux d'ouvertures d'emploi par type de tâches, Projection 2024-2033
(Ouvertures d'emploi en % du niveau de l'emploi en 2023)



Au cours de la période de projection, les différents types de tâches ne devraient pas avoir un impact substantiel sur les besoins de remplacement, sauf pour un léger impact sur les professions ayant une forte teneur en tâches manuelles routinières. Autrement dit, la demande de remplacement devrait être similaire indépendamment de la teneur en tâches, avec une demande de remplacement oscillant entre 26,0 % et 28,6 % du niveau d'emploi de 2023. Seules les professions avec une teneur plus élevée en tâches manuelles routinières devraient avoir une demande de remplacement légèrement inférieure. Parallèlement, ce type de professions devrait également avoir la plus faible croissance de l'emploi projetée. Ce sont des professions principalement liées au secteur de la fabrication, avec un certain nombre de professions liées aux industries primaires ainsi qu'au secteur des ventes et des services.

D'autre part, les professions avec une teneur élevée en tâches interpersonnelles (par exemple, certaines professions du secteur des ventes et des services, le travail social, la santé, l'éducation et la gestion) et en tâches cognitives non routinières (par exemple, l'ingénierie, les sciences naturelles, les analystes et les gestionnaires) devraient connaître une croissance de l'emploi plus élevée. Ces professions devraient être moins négativement touchées par l'impact des progrès technologiques et les compétences qui y sont associées seront largement complémentées par l'exposition et l'utilisation croissante de l'IA.

Les professions pour lesquelles au moins 80 % des travailleurs étaient des femmes en 2023 devraient afficher un ratio d'ouvertures d'emploi moyen plus élevé que les professions où la proportion de femmes est inférieure à 20 %. Ceci s'explique en grande partie par une création d'emplois relativement plus forte et une plus grande proportion de retraites.

Sur les 485 professions évaluées, 59 comptaient au moins 80 % de <u>femmes</u> parmi les travailleurs en 2023.	Sur les 485 professions évaluées, 161 comptaient au moins 80 % d' <u>hommes</u> parmi les travailleurs en 2023.
L'emploi dans ces 59 professions représentait environ 32,4 % de l'emploi total des femmes.	L'emploi dans ces 161 professions représentait environ 39,7 % de l'emploi total des hommes.
Au cours de la période de projection, les ouvertures d'emploi dans ces professions devraient représenter en moyenne 46,2 % de l'emploi total de 2023.	Au cours de la période de projection, les ouvertures d'emploi dans ces professions devraient représenter en moyenne 39,7 % de l'emploi total de 2023.
16 (ou 27,1 %) des 59 professions devraient avoir un ratio d'ouvertures d'emploi substantiellement supérieur à la moyenne <ul style="list-style-type: none"> • 35 (ou 59,3 %) devraient avoir un ratio d'ouvertures d'emploi supérieur à la moyenne des professions (40,2 %). 	20 (ou 12,4 %) des 161 professions devraient avoir un ratio d'ouvertures d'emploi substantiellement supérieur à la moyenne <ul style="list-style-type: none"> • 63 (ou 39,1 %) devraient avoir un ratio d'ouvertures d'emploi supérieur à la moyenne des professions (40,2 %).
Sur les 35 professions avec un ratio d'ouvertures d'emploi supérieur à la moyenne : <ul style="list-style-type: none"> • 16 professions dans la santé • 12 en affaires, finance et administration 	Sur les 161 professions avec un ratio d'ouvertures d'emploi supérieur à la moyenne : <ul style="list-style-type: none"> • 31 professions des métiers, transport et machinerie • 16 en fabrication et services d'utilité publique • 10 en sciences naturelles et appliquées • 4 en ressources naturelles, agriculture et production connexe
	
Sources: EDSC, estimés historiques et projections 2024 du SPPC.	

En 2023, 59 professions avaient une concentration significativement plus élevée de femmes, comparativement à 161 professions avec une concentration significativement plus élevée d'hommes.

Le nombre d'ouvertures d'emploi projetées parmi les professions caractérisées par une forte concentration de femmes représentent 46,2 % de leur emploi total de 2023. Parmi celles-ci, 35 professions (59,3 %) devraient afficher un ratio d'ouvertures d'emploi supérieur à la moyenne de 40,2 %. Ces professions ont généralement un plus grand nombre de travailleurs, une plus forte création d'emplois et un taux de retraite plus élevé que la moyenne. La majorité de ces professions se retrouvent dans les secteurs de la santé; ainsi que des affaires, de la finance et de l'administration.

En comparaison, les ouvertures d'emploi projetées parmi les professions caractérisées par une forte concentration d'hommes représentent 39,7 % de l'emploi total de 2023. Parmi celles-ci, 63 professions (ou 39,1 %) devraient avoir un ratio d'ouvertures d'emploi supérieur à la moyenne nationale. Ces professions sont principalement reliées aux métiers, transport et machinerie; à la fabrication; aux sciences naturelles et appliquées; ainsi qu'aux ressources naturelles et à l'agriculture.

Les chercheurs d'emploi



Les sources de chercheurs d'emploi

- Les chercheurs d'emploi sont des personnes qui intègrent le marché du travail en tant que :
 - Sortants du système scolaire (diplômés et décrocheurs),
 - Nouveaux immigrants, et
 - Autres types de chercheurs d'emploi:
 - Ceux qui sont en phase de transition professionnelle
 - Ceux qui réintègrent le marché du travail (reentrants nets)
 - Les étudiants



L'offre de main-d'œuvre comprend trois groupes: les sortants du système scolaire, les immigrants récents et les autres types de chercheurs d'emploi.

- Les *sortants scolaires* comprennent les personnes qui quittent un programme scolaire à temps plein (soit parce qu'ils sont diplômés, soit parce qu'ils ont décroché) et qui sont actifs sur le marché du travail. On leur attribue leur plus haut niveau d'éducation complété. Par exemple, une personne ayant décroché de ses études post-secondaires sera considéré comme un diplômé du secondaire.
- Les *nouveaux immigrants* sont ceux qui entrent à chaque année au Canada (quel que soit la classe d'immigrants) en tant que résidents permanents et qui sont actifs sur le marché du travail.
- La *catégorie des autres types de chercheurs d'emploi* comprend :
 - La *mobilité nette* qui correspond aux personnes changeant de profession sans quitter le marché du travail.
 - Les *reentrants nets* qui correspondent aux personnes qui avaient précédemment quitté le marché du travail et qui le réintègrent.
 - Les *étudiants* à la recherche de travail alors qu'ils fréquentent un établissement d'enseignement.

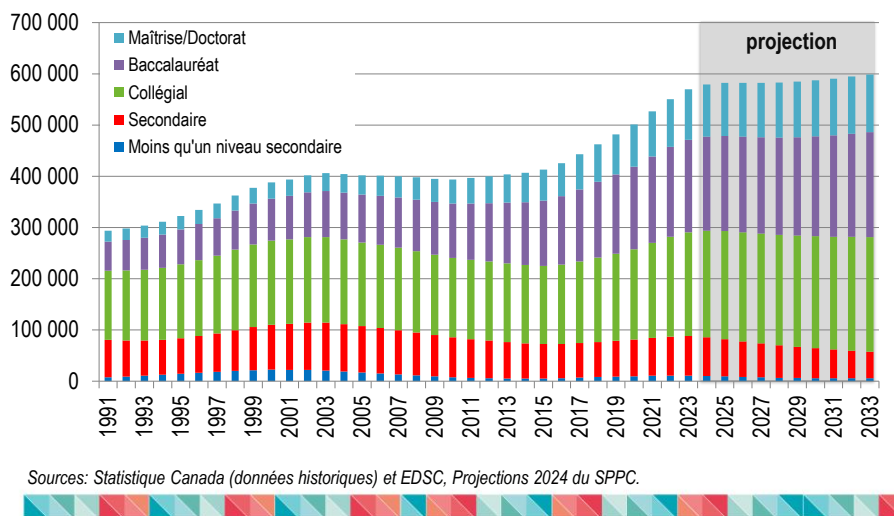
* Ces deux dernières composantes (les reentrants nets et les étudiants) ont un impact négligeable sur les résultats si bien qu'ils seront évacués de l'analyse. Plus particulièrement, les étudiants ne sont pas inclus dans l'analyse, bien qu'ils représentent un nombre significatif de travailleurs dans la population active, car leur nombre devrait demeurer relativement stable (c'est-à-dire le nombre d'étudiants à la recherche d'un emploi au cours de la période de 2024 à 2033 ne devrait être que légèrement supérieur au nombre au cours de la dernière décennie). Les reentrants nets et les travailleurs étudiants sont regroupés dans la catégorie "autres".

**Les chercheurs d'emploi
provenant du système scolaire
– Sortants scolaires –**



Le nombre de sortants scolaires qui intégreront le marché du travail devrait augmenter sur la période 2024-2033. Cette hausse proviendra entièrement des diplômés d'études post-secondaires (EPS).

Nombre de sortants par niveau de scolarité, 1991-2033



Au cours de la période de projection (2024-2033), le nombre de sortants scolaires qui intégreront le marché du travail devrait augmenter.

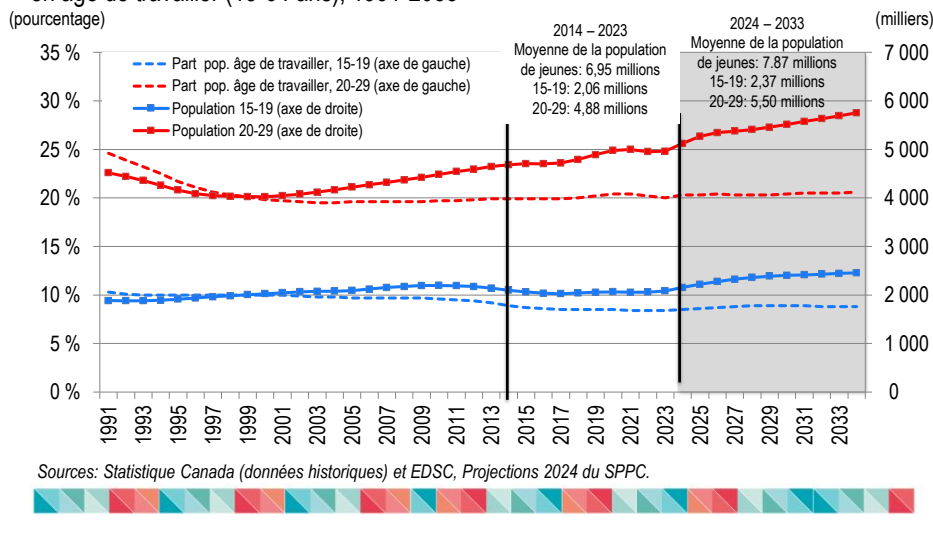
Durant la période 2014-2023, le nombre de sortants scolaires était en moyenne de 478 000 par année. Pour la période 2024-2033, on projette que ce nombre sera de 586 000 par année.

Plus particulièrement, au cours de la période de projection:

- le nombre de sortants scolaires ayant un diplôme collégial ou universitaire devrait augmenter respectivement de 1,3 % et 1,0 % annuellement;
- le nombre de sortants scolaires ayant un diplôme d'études secondaires devrait diminuer de 3,9 % annuellement;
- le nombre de jeunes n'ayant pas terminé leurs études secondaires devrait rester très faible et continuer à représenter moins de 1,0 % de l'ensemble des sortants scolaires.

L'augmentation du nombre de sortants scolaires détenant un diplôme d'EPS proviendra de l'augmentation du nombre de jeunes au cours de la prochaine décennie, en raison d'une immigration plus élevée et d'un changement de génération.

Population âgée de 15 à 19 ans et de 20 à 29 ans et leur part respective dans la population en âge de travailler (15-64 ans), 1991-2033



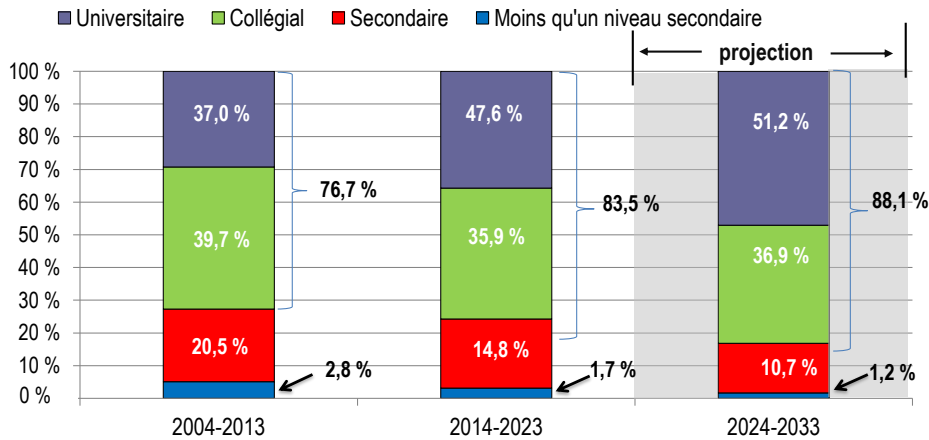
Au cours de la période de projection 2024-2033, la part de la population âgée de 20 à 29 ans dans la population en âge de travailler (15 à 64 ans) devrait s'établir à 20,4 %, comparativement à 20,1 % au cours de la période 2014-2023.

Ainsi, la population annuelle moyenne âgée de 20 à 29 ans sera 12,7 % plus élevée au cours de la période de projection (2024-2033) que durant les dix années précédentes (2014-2023), représentant 5,5 millions en moyenne par année. Puisqu'il s'agit de la population source des sortants scolaires détenant un diplôme d'études post-secondaires, le nombre de chercheurs d'emploi détenant un tel diplôme devrait également être plus élevé au cours de la période de projection.

La population annuelle moyenne âgée de 15 à 19 ans devrait atteindre environ 2,37 millions sur la période de projection, soit une hausse de 14,9 % par rapport aux dix années précédentes, largement attribuable à un afflux plus important de familles immigrantes avec de jeunes enfants. Bien que ce groupe d'âge soit la population source des jeunes ayant terminé ou non leurs études secondaires, la plupart d'entre eux devraient poursuivre leurs études et s'inscrire aux études supérieures, ce qui limitera la croissance des entrants sur le marché du travail qui ne détiennent qu'un diplôme d'études secondaires.

La part des sortants scolaires détenant un diplôme d'études post-secondaires devrait augmenter au cours de la période 2022-2031.

Distribution historique et projetée des sortants scolaires par niveau d'éducation



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2024 du SPPC.

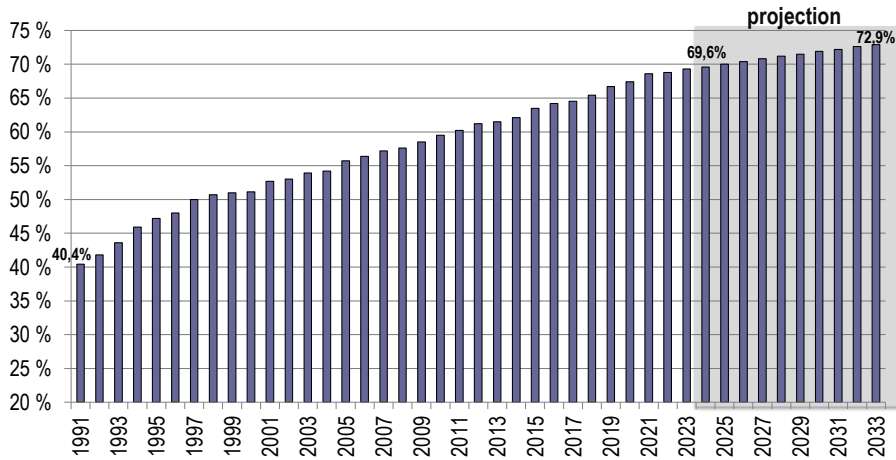
La proportion de sortants scolaires canadiens ayant complétés des études post-secondaires (EPS), laquelle est déjà élevée, devrait continuer de croître au cours de la période de projection.

Les sortants scolaires de niveau collégial ou universitaire représentaient 83,5 % de l'ensemble des sortants scolaires au cours de la période 2014-2023 (3,99 millions comparativement à 789 000 pour les sortants scolaires ayant un niveau d'études moins élevé). Cette proportion devrait atteindre 88,1 % (soit 5,17 millions sortants de niveau EPS) sur la période 2024-2033, en raison de la forte hausse anticipée de la proportion de sortants scolaires munis d'un diplôme collégial ou universitaire.

Sur la période de projection, seulement 700 000 sortants scolaires devraient entrer sur le marché du travail sans avoir entrepris d'études supérieures. Le nombre total de jeunes n'ayant pas terminé leurs études secondaires devrait diminuer, passant de 83 000 sur la période 2014-2023 à 71 000 sur la période 2024-2033, représentant seulement 1,2 % de l'ensemble des sortants scolaires sur la période de projection. Simultanément, le nombre total de ceux qui n'ont complété que des études secondaires ou entrepris des études postsecondaires partielles devrait diminuer de 707 000 sur la période 2014-2023 à 629 000 sur la période 2024-2033.

Par conséquent, le niveau de scolarité de la main-d'œuvre canadienne devrait continuer d'augmenter.

Proportion de la population active (15+) ayant une éducation post-secondaire, 1991-2033



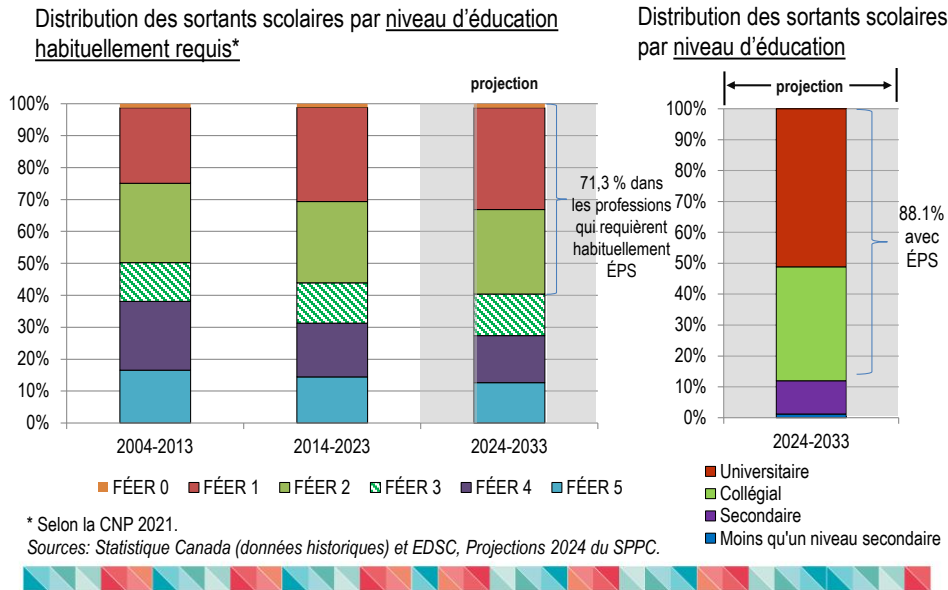
Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2024 du SPPC.

Le niveau de scolarité de la main-d'œuvre canadienne devrait donc continuer à augmenter. En fait, la part de la population active ayant complété des études post-secondaires devrait atteindre 72,9 % en 2033, alors qu'elle était de 69,3 % en 2023. Toutefois, comme l'écart entre les niveaux de scolarité des plus jeunes et des plus vieilles cohortes diminue, l'accroissement de la part des travailleurs ayant complété des études post-secondaires devrait se faire moins rapidement qu'au cours de la décennie précédente alors qu'elle avait augmenté de 7,6 points de pourcentage, passant de 61,5 % en 2013 à 69,3 % en 2023.

Plus spécifiquement, on anticipe que la croissance de la population active sera la plus élevée parmi les sortants scolaires détenant des études universitaires (2,7 % de taux de croissance moyen par année pour la période de 2024 à 2033) et les sortants scolaires détenant des études collégiales (0,6 % de taux de croissance moyen par année).

En ce qui concerne les participants à la population active sans formation postsecondaire, comme leur représentation au sein de la population active diminuera légèrement, leur nombre total devrait stagner et commence à diminuer. La taille de la population active pour les individus ayant seulement complété des études secondaires devrait augmenter au cours de la prochaine décennie à un taux annuel moyen de seulement 0,2 %, alors que celle n'ayant pas complété d'études secondaires devrait diminuer à un taux annuel moyen de 0,8 %.

Toutefois, ce ne sont pas tous les détenteurs d'un diplôme d'études post-secondaires qui travailleront dans des professions nécessitant habituellement un tel diplôme.



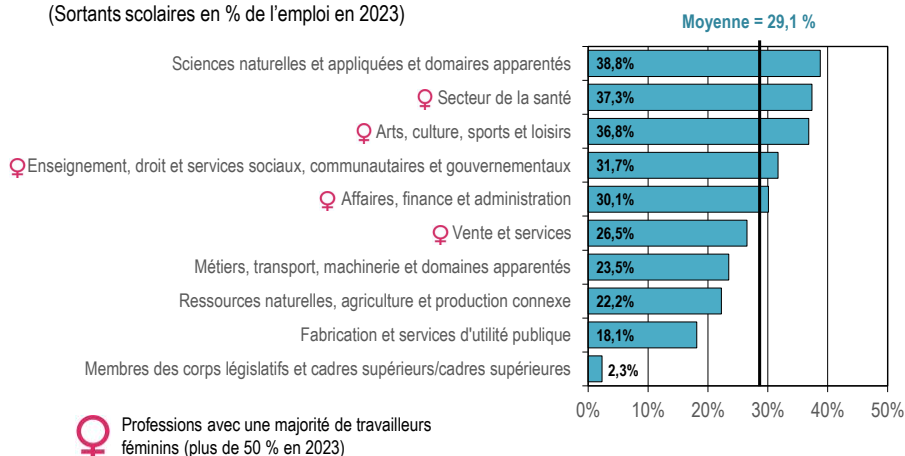
Les sortants scolaires sont estimés selon leur plus haut niveau d'éducation atteint et sont ensuite répartis entre les professions en fonction des schémas historiques des sortants scolaires ayant le même niveau d'éducation.

Bien qu'on anticipe que les sortants scolaires canadiens soient plus éduqués (88,1 % ayant fait des études supérieures), seulement 71,3 % d'entre eux devraient travailler dans des professions qui requièrent habituellement des études supérieures (FÉER 1 à 3). Cela implique un degré de non-appariement relativement élevé entre l'éducation et la profession chez les récents diplômés de l'enseignement supérieur lorsqu'ils terminent leurs études. En d'autres termes, une grande partie des sortants scolaires détenant un diplôme d'enseignement postsecondaire entrent sur le marché du travail pour occuper des postes qui requièrent généralement un niveau d'éducation moins élevé (surqualification). Ce non-appariement représente, sur la période de projection, une augmentation par rapport à la décennie précédente.

Cette situation peut être en partie transitoire, car les nouveaux diplômés ont besoin de temps pour s'intégrer pleinement à la population active et à une profession correspondant à leur formation. Ils peuvent, dans un premier temps, se retrouver dans des professions moins qualifiées lorsqu'ils entrent sur le marché du travail. Par la suite, toutefois, ces nouveaux diplômés peuvent rechercher et occuper des emplois qui correspondent davantage à leurs qualifications (il est à noter que ce facteur est pris en compte dans le SPPC par la composante mobilité interprofessionnelle).

Les professions associées aux sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés devraient enregistrer le taux de sortants scolaire le plus élevé

Sortants scolaires par grandes catégories professionnelles, projection 2024-2033
(Sortants scolaires en % de l'emploi en 2023)



Source: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2024 du SPPC



33

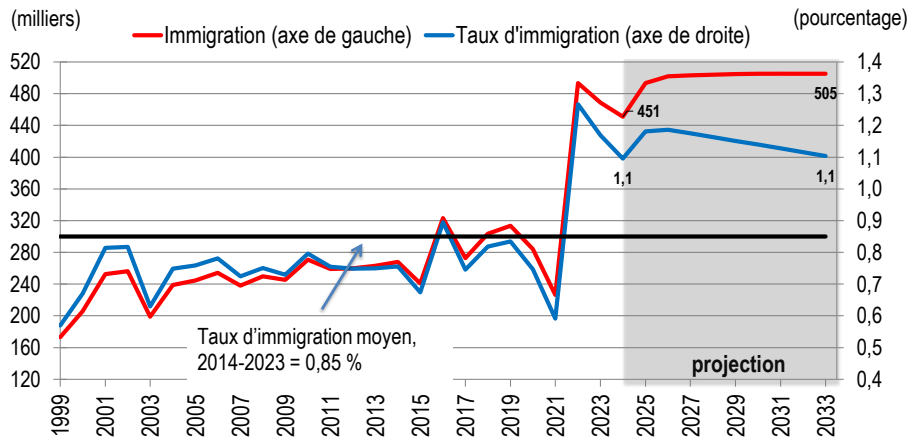
Parmi les 10 grandes catégories professionnelles, les sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés devraient enregistrer le taux de sortants scolaires le plus élevé (en pourcentage de l'emploi en 2023), suivies de près par les professions de la santé ainsi que celles des arts, de la culture, des sports et des loisirs. Les catégories professionnelles dont le taux est supérieur à la moyenne comprennent une proportion plus élevée de professions nécessitant généralement des études postsecondaires. En ce qui concerne les membres des corps législatifs et les cadres supérieurs/cadres supérieures, très peu d'entre eux accèdent directement à ces postes en début de carrière, car plusieurs années d'expérience professionnelle sont généralement requises.

**Les chercheurs d'emploi
provenant de l'immigration
– Immigrants récents –**



Selon la projection, l'immigration annuelle représentera une part relativement plus élevée de la population comparativement aux décennies précédentes, basée sur les cibles officielles d'immigration fixés par le gouvernement fédéral canadien pour les prochaines années.*

Nombre et taux d'immigrants récents, 1999-2033



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2024 du SPPC.

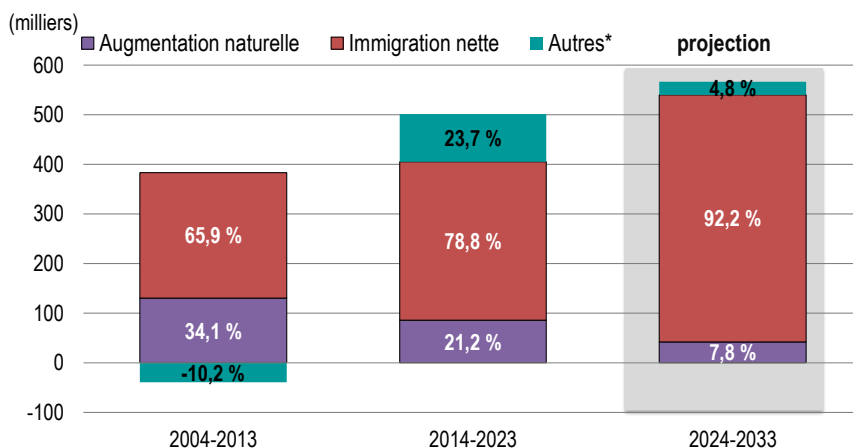
*Les objectifs inclus dans la projection font référence à ceux fixés en novembre 2023. À noter que les objectifs ont été abaissés en octobre 2024.

Entre 2000 et 2021, le taux d'immigration moyen se situait environ à 7,4 pour 1 000 personnes au Canada, soit 0,74 %, représentant une moyenne de 258 000 nouveaux immigrants entrant au Canada à chaque année (de juillet à juin de chaque année). Toutefois, seulement une fraction de ces immigrants sont entrés sur le marché du travail suite à leur arrivée au Canada car ce nombre comprend les enfants et les adultes qui peuvent ou non avoir rejoint la population active. En effet, les nouveaux immigrants qui sont effectivement entrés sur le marché du travail représentaient plutôt une moyenne de 136 600 nouveaux entrants par année.

Après une baisse significative du nombre de nouveaux immigrants pendant la pandémie, les nouvelles politiques d'immigration visent à accueillir un nombre beaucoup plus important d'immigrants que par le passé. Cela se traduira par un taux d'immigration annuel moyen d'environ 1,1 % au cours de la période de projection. Par conséquent, 5 millions de nouveaux immigrants devraient rejoindre la population canadienne au cours de la période de projection de 10 ans.

On anticipe que l'immigration représentera une part plus importante de la croissance de la population qu'au cours de la dernière décennie.

Croissance de la population par composante démographique, moyennes annuelles



*Autres inclus le changement net dans le nombre de résidents non-permanents et les émigrants

Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2024 du SPPC.



La croissance démographique annuelle moyenne devrait être d'environ 566 000 par année sur la période 2024-2033, contre 501 000 au cours des dix années précédentes.

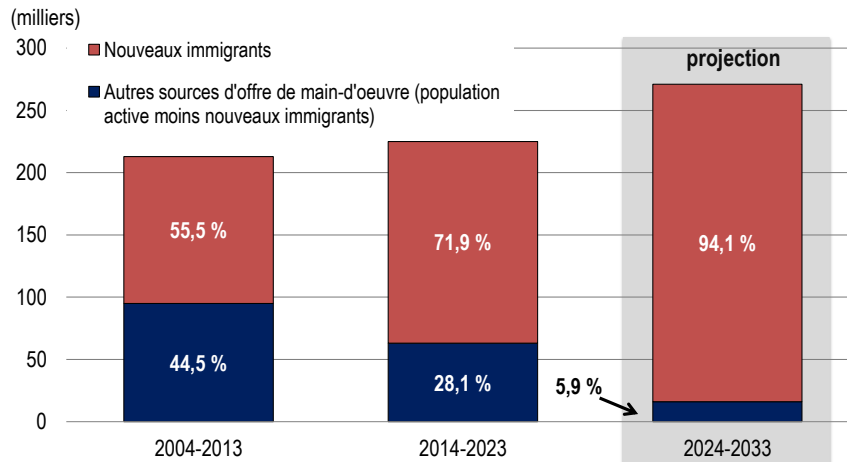
La part de la croissance de la population provenant de l'immigration nette (immigration moins émigration) devrait atteindre 92 % sur la période 2024-2033, comparativement à 79 % pour la période 2014-2023 et 66 % pour la période 2004-2013. Cela est dû à la fois à une augmentation de l'immigration nette elle-même et à un ralentissement de l'accroissement naturel de la population (naissances moins décès).

Concernant la variation nette du nombre de résidents non permanents, la projection suppose une augmentation nette d'environ 587 000 en 2024, suivie d'une augmentation nette beaucoup plus modeste de 92 000 en 2025. Par la suite, le nombre de résidents non permanents devrait rester relativement stable pour les années subséquentes (croissance quasi nulle).

Il est important de rappeler que ces projections ont été élaborées avant l'annonce de la décision prise par le gouvernement fédéral de réduire le nombre de résidents non-permanents à 5 % de la population totale d'ici la fin de 2026.

L'immigration devrait représenter une part beaucoup plus importante de la croissance de la population active sur la période de projection, comparativement aux 20 dernières années.

Contribution des nouveaux immigrants à la croissance de la population active : moyennes annuelles



Source: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2024 du SPPC.

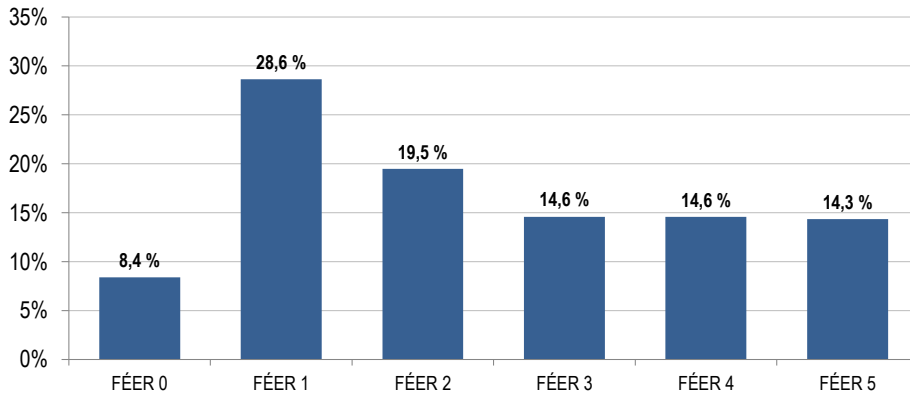
La projection montre une augmentation de la croissance nette de la population active au cours de la période de projection. Ceci est la conséquence d'une forte hausse de l'immigration par rapport à la période historique. En outre, cela permettra de contrebalancer les pressions démographiques exercées sur la main-d'œuvre par la vague actuelle de baby-boomers qui partent à la retraite.

Sans l'immigration, la croissance de la population active canadienne serait faible, voire nulle, au cours de la prochaine décennie. En raison du ralentissement des sources domestiques de croissance, les nouveaux immigrants devraient représenter environ 94 % de la croissance annuelle moyenne nette de la population active sur la période de projection, contre 72 % au cours des dix années précédentes. En fait, à partir de 2026, l'immigration devrait représenter 100 % de la croissance nette de la population active.

Bien que l'immigration soit la principale source de croissance nette de la population active, cela ne signifie pas qu'elle sera la principale source de nouveaux arrivants sur le marché du travail canadien. Les sortants scolaires demeureront la principale source de nouveaux chercheurs d'emploi (voir page 45).

On s'attend à ce que près des deux tiers des nouveaux immigrants entrant sur le marché du travail recherchent un emploi dans des professions nécessitant généralement des études postsecondaires (FÉER 1 à 3).

Distribution des nouveaux immigrants qui se joindront au marché du travail, par catégorie FÉER, 2024-2033



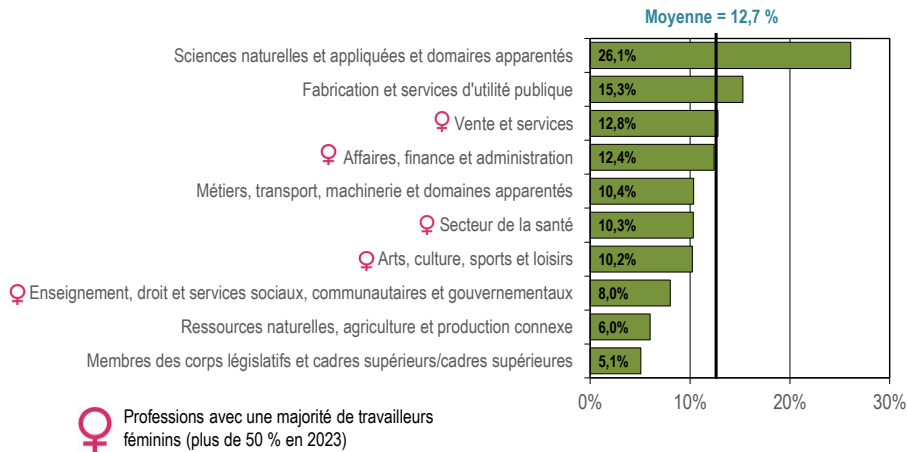
Sources: ESDC 2024 COPS Projections.



Près de 30 % des immigrants devraient être à la recherche d'un emploi dans des professions nécessitant généralement un diplôme universitaire, tandis qu'environ 25 % visent des professions requérant habituellement un diplôme d'études collégiales, un programme d'apprentissage de deux ans ou plus, ou des responsabilités de supervision. Des parts égales d'environ 14 % à 15 % chercheront un emploi dans des professions des catégories FÉER 3 à 5, et un peu plus de 8 % d'entre eux se dirigeront vers des postes de gestion.

Les professions liées aux sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés devraient enregistrer les taux d'immigration les plus élevés.

Immigrants par grandes catégories professionnelles, projection 2024-2033
(Nouveaux immigrants intégrant le marché du travail en % de l'emploi en 2023)



Source: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2024 du SPPC



39

Parmi les 10 grandes catégories professionnelles, les professions liées aux sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés devraient enregistrer le taux d'immigration le plus élevé (en pourcentage de l'emploi en 2023), suivies des professions dans la fabrication et les services d'utilité publique, des professions des ventes et services, ainsi que des professions en affaires, finance et administration.

On s'attend à ce que les professions en sciences naturelles et appliquées représentent environ un quart de tous les nouveaux immigrants à la recherche d'un emploi, en particulier dans les domaines des professionnels des systèmes informatiques et d'information, ainsi que des concepteurs et développeurs de logiciels, d'applications et de sites Web.

**Les chercheurs d'emploi provenant
de la mobilité interprofessionnelle
– Travailleurs en mouvements
interprofessionnels –**



Les projections du SPPC prennent en compte deux types de mobilité professionnelle :

- Mobilité verticale : les travailleurs qui changent de niveau de compétence. Deux types sont considérées:
 - Mobilité ascendante : les travailleurs ayant gagné de l'expérience sur le marché du travail se dirigent vers des professions nécessitant un niveau de compétence plus élevé ou des postes de gestion.
 - Mobilité descendante : les travailleurs qui décident d'occuper des postes moins spécialisés en prévision de leur départ à la retraite ou parce que les salaires sont plus élevés, comme des ingénieurs quittant leur profession pour devenir superviseur dans le secteur du pétrole et du gaz.
- Mobilité horizontale: les travailleurs qui changent de profession mais qui demeurent dans le même niveau de compétence (par exemple: une profession exigeant généralement le même niveau d'éducation).

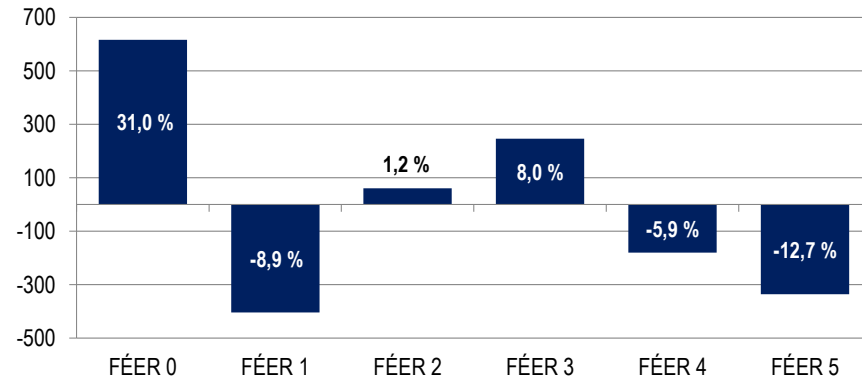


Les flux nets ne prennent pas toujours en considération la façon dont les postes dans certaines professions sont pourvus. Dans plusieurs professions, les travailleurs provenant d'autres professions représentent une source importante de main-d'œuvre. Les professions perdent certains de leurs travailleurs mais en gagnent de nouveaux provenant d'autres professions. La différence entre le nombre de travailleurs gagnés et perdus se définit par la mobilité nette. Dans les prochaines pages, le terme mobilité est utilisé pour qualifier ce concept de mobilité nette pour une profession (ou une catégorie FÉER). Afin de projeter la mobilité nette future, les tendances passées de la mobilité interprofessionnelle sont utilisées en conjonction avec la demande future de main-d'œuvre par profession pour déterminer les progressions naturelles de carrières que pourraient connaître les travailleurs au cours de la période de projection.

Les professions de gestion devraient enregistrer le plus important afflux net de travailleurs en provenance d'autres professions, tandis que les professions nécessitant généralement un diplôme universitaire devraient connaître la plus forte sortie nette de travailleurs. Elles sont suivies de près par les professions qui requièrent habituellement une formation en cours d'emploi et aucune exigence scolaire particulière

Nombre projeté de travailleurs se déplaçant entre les catégories FÉER, projection 2024-2033

(en milliers et en pourcentage de l'emploi en 2023)



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2024 du SPPC.

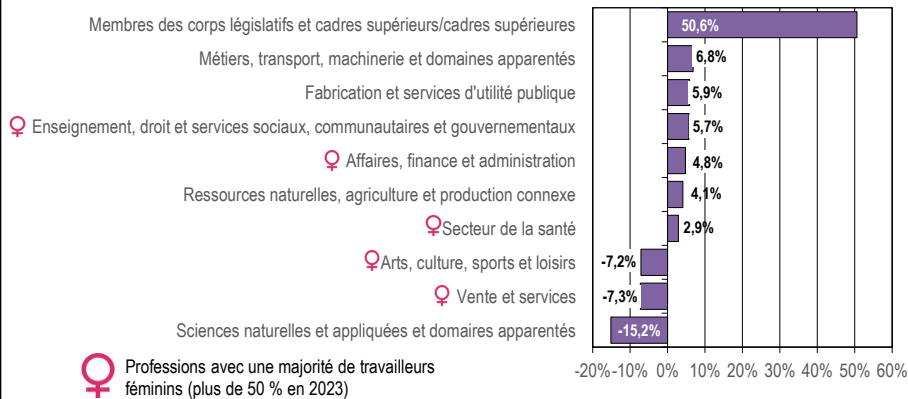
Les professions de la gestion devraient être celles qui connaîtront l'afflux nette positive la plus important puisque les travailleurs spécialisés venus d'autres catégories FÉER chercheront à pourvoir la plupart des postes de gestion laissés vacants en raison des départs à la retraite de nombreux travailleurs. On projette qu'environ 615 700 nouveaux gestionnaires proviendront d'autres catégories FÉER au cours de la période 2024-2033. La mobilité est la source principale de main-d'œuvre pour les professions de la gestion. Durant la prochaine décennie, le nombre de travailleurs qui seront promus pour devenir gestionnaires devrait être supérieur au nombre de gestionnaires qui quitteront pour une profession non reliée à la gestion.

Pour les travailleurs exerçant des professions nécessitant un diplôme universitaire, la mobilité nette devrait être négative (-404 500). Les travailleurs de cette catégorie FÉER constituent la principale source de main-d'œuvre pour les professions de gestion. La mobilité nette dans les professions nécessitant un diplôme collégial (FÉER 2 et 3) devrait être positive (+305 900). De nombreux travailleurs titulaires d'un diplôme collégial débutent leur carrière dans une profession ne nécessitant qu'un diplôme d'études secondaires ou une formation en milieu de travail, avant de passer à un poste correspondant mieux à leur niveau d'éducation. Cela se reflète également dans le fait qu'environ 517 200 travailleurs devraient progresser d'une profession qui ne requièrent pas d'études postsecondaires à une qui en requière au cours de la prochaine décennie.

Les professions législatives et cadres supérieurs devraient enregistrer le plus grand afflux net de travailleurs en provenance d'autres professions, tandis que les sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés devraient connaître le plus grand exode net de travailleurs.

Projections du nombre de travailleurs se déplaçant entre les grandes catégories professionnelles pour la période 2024-2033

(Travailleurs se déplaçant en pourcentage de l'emploi en 2023)



Source: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2024 du SPPC



Au sein des grandes catégories professionnelles, les membres de corps législatifs et les cadres supérieurs/cadres supérieures enregistrent les plus grands flux nets positifs, car de nombreux travailleurs expérimentés d'autres catégories professionnelles chercheront à occuper des postes laissés vacants principalement en raison des départs à la retraite. Au cours de la période 2024-2033, environ 65 400 nouveaux membres de corps législatifs et cadres supérieurs/cadres supérieures devraient provenir d'autres grandes catégories professionnelles. De plus, la mobilité constitue la principale source d'offre de main-d'œuvre pour ces professions.

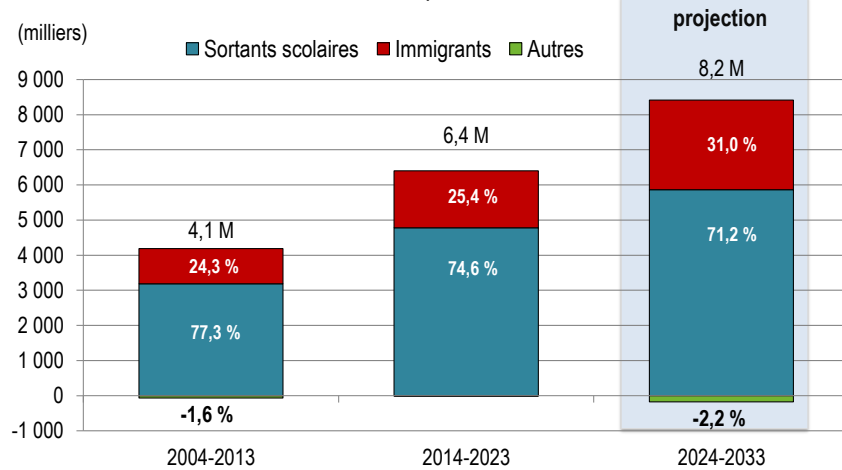
D'autre part, les professions reliées aux sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés devraient être la catégorie professionnelle connaissant les plus grands exodes nets de travailleurs. La plupart de ces professions nécessitent un diplôme universitaire, et les travailleurs expérimentés ont tendance à être mobiles et à la recherche de positions dans d'autres domaines.

Total des chercheurs d'emploi



Bien que les nouveaux immigrants contribueront davantage au bassin de chercheurs d'emploi, les sortants scolaires demeureront la principale source tout au long de la période de projection.

Sources des nouveaux chercheurs d'emploi



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, Projections 2024 du SPPC.

Bien qu'on anticipe que les nouveaux immigrants représenteront la majorité de la croissance nette de la population active au cours de la prochaine décennie (voir page 38), ils continueront de représenter une proportion relativement faible du nombre total d'individus qui intègrent le marché du travail canadien chaque année.

En fait, le nombre de jeunes qui sortent du système scolaire canadien (qu'ils soient des décrocheurs ou qu'ils détiennent un diplôme d'études secondaires ou post-secondaires), que l'on appelle communément les sortants scolaires, est beaucoup plus élevé que le nombre de nouveaux immigrants :

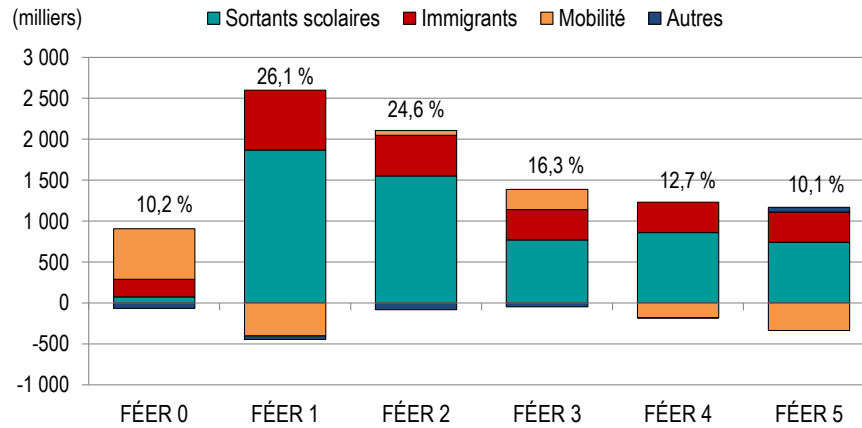
- Au cours de la période 2014-2023, on estimait à environ 162 400 le nombre de nouveaux entrants par année sur le marché du travail provenant de l'immigration, alors qu'on estimait à 478 000 le nombre de sortants du système scolaire qui avait intégré le marché du travail annuellement;
- Au cours de la période 2024-2033, les nouveaux immigrants devraient représenter environ 255 000 nouveaux chercheurs d'emploi par année. Le système scolaire devrait en générer, pour sa part, environ 587 000 par année; et
- Dans la dernière décennie, pour chaque nouvel immigrant qui intègre le marché du travail, il y avait 2,9 sortants scolaires, comparativement à 2,3 au cours de la période de projection.

Ainsi, puisque le système scolaire canadien demeurera la principale source de nouveaux chercheurs d'emploi, il sera essentiel de s'assurer que les compétences de ces chercheurs d'emploi reflètent correctement les besoins du marché du travail canadien.

Note : Dans ce graphique, la catégorie « autres » inclut un ensemble de petites composantes mesurant les entrées et sorties relatives au marché du travail pour des raisons telles que le retour sur les bancs d'école ou le retour dans la population active suite à une période d'inactivité, ou encore des étudiants à la recherche d'un emploi tout en étant inscrits à des programmes scolaires. Le nombre total de chercheurs d'emploi sera réduit d'environ 179 000 (employés et chômeurs), ceux-ci devenant inactifs en raison du découragement ou du départ à la retraite des travailleurs sans emploi.

Les trois quarts des chercheurs d'emploi devraient se tourner vers des professions qui exigent généralement des études post-secondaires ou vers des postes de gestion (FÉER 0 à 3).

Chercheurs d'emploi par catégorie FÉER, projection 2024-2033



Source: EDSC, Projections 2024 du SPPC.

On projette que 8,2 millions de chercheurs d'emploi (provenant du système scolaire, de l'immigration et d'autres sources) entreront sur le marché du travail au cours de la période 2024-2033.

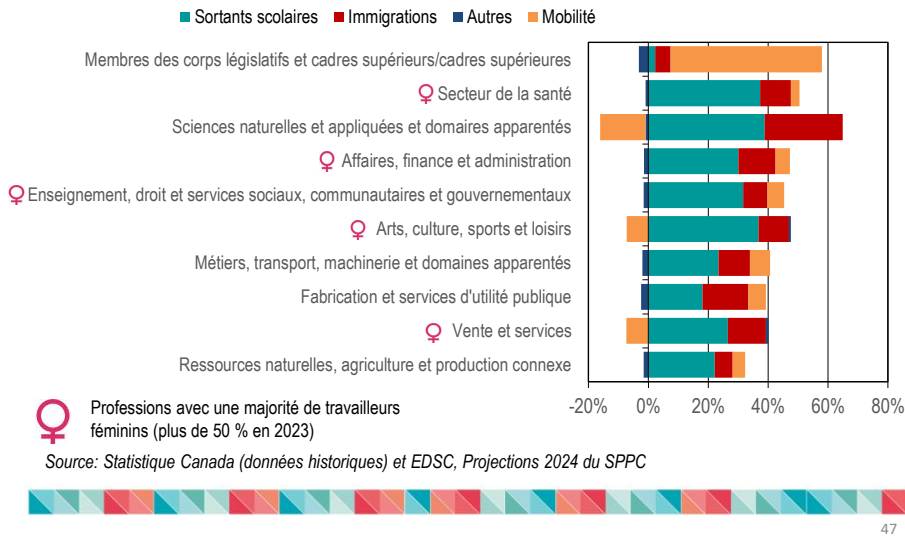
Les trois quarts (77,2 %, soit environ 6,36 millions d'individus) de ces chercheurs d'emploi devraient se retrouver dans des professions qui exigent généralement une éducation post-secondaire (universitaire, collégiale ou apprentissage) ou des professions de la gestion. Plus précisément,

- environ 71 % des nouveaux immigrants devraient chercher du travail dans des professions nécessitant généralement des études post-secondaires ou dans des professions de la gestion;
- la mobilité interprofessionnelle ascendante viendra également ajouter des chercheurs d'emploi pour les professions de la gestion et celles nécessitant habituellement une éducation collégiale. Cette mobilité ascendante est notamment le résultat du mauvais appariement de travailleurs qualifiés ainsi que des promotions vers les professions de la gestion.

On s'attend à ce qu'environ un quart des chercheurs d'emploi (environ 1,88 millions) chercheront du travail parmi les professions exigeant seulement des études secondaires ou aucune exigence scolaire particulière.

Les professions législatives et les cadres supérieurs, ainsi que les professions de la santé devraient enregistrer les taux de chercheurs d'emploi les plus élevés.

Taux de chercheurs d'emploi par grandes catégories professionnelles, projection 2024-2033
(Chercheurs d'emploi en % de l'emploi en 2023)



Parmi les dix grandes catégories professionnelles, les membres des corps législatifs et les cadres supérieurs/cadres supérieures, ainsi que les professions de la santé et des sciences naturelles et appliquées devraient afficher le taux de chercheurs d'emploi le plus élevé.

- Dans le cas des membres de corps législatifs et des cadres supérieurs/cadres supérieures, une forte mobilité positive devrait être à l'origine de la grande majorité des chercheurs d'emploi.
- En raison des compétences hautement spécialisées requises dans les professions liées à la santé, la mobilité nette ne devrait contribuer que marginalement.

Les sortants scolaires représentent la plus grande source de chercheurs d'emploi pour tous les autres groupes professionnels, en particulier dans les domaines de la santé, des sciences naturelles et appliquées, ainsi que des arts, de la culture, du sport et des loisirs (voir page 31).

- Les professions liées aux sciences naturelles et appliquées devraient avoir le taux d'immigration le plus élevé (voir page 37) et représenter une part importante aux chercheurs d'emploi.
- En revanche, les professions liées à la santé, ainsi qu'aux arts, à la culture, aux sports et aux loisirs devraient avoir des taux d'immigration inférieurs à la moyenne, représentant une proportion relativement faible du bassin de travailleurs.
- Une forte mobilité négative devrait réduire le nombre de chercheurs d'emploi dans le domaine des sciences naturelles et appliquées (voir page 41), ainsi que dans celui des arts, de la culture, du sport et des loisirs.



L'identification des professions potentiellement confrontées à des risques de pénuries ou de surplus est un processus constitué de trois étapes.

Étape 1 : Conditions récentes sur le marché du travail (2021-2023): Le SPPC évalue des conditions initiales sur le marché du travail (pénurie ou surplus) pour 485 des 516 professions existantes de la CNP au cours de la période 2021-2023. La méthodologie repose sur l'analyse d'environ 30 indicateurs du marché du travail (p. ex. le taux de chômage, la croissance de l'emploi, le nombre de postes vacants et la durée, le nombre d'heures supplémentaires et la proportion de bénéficiaires de l'Assurance-emploi (AE), etc.). Les déséquilibres (pénuries ou surplus) sont identifiés lorsque les indicateurs divergent significativement de la moyenne de l'ensemble des professions et/ou de leurs propres normes historiques.

Étape 2 : Projection des flux des ouvertures d'emploi et des chercheurs d'emploi (2024-2033): Le SPPC projette les flux de nouvelles ouvertures d'emploi (demande de main-d'œuvre issue de la création d'emplois et des besoins de remplacement dus aux départs à la retraite, aux décès en cours d'emploi ou à l'émigration) et de nouveaux chercheurs d'emploi (entrants sur le marché du travail issus du système scolaire, de l'immigration, les réentrants sur le marché du travail et les travailleurs changeant de profession) au cours de la période de projection.

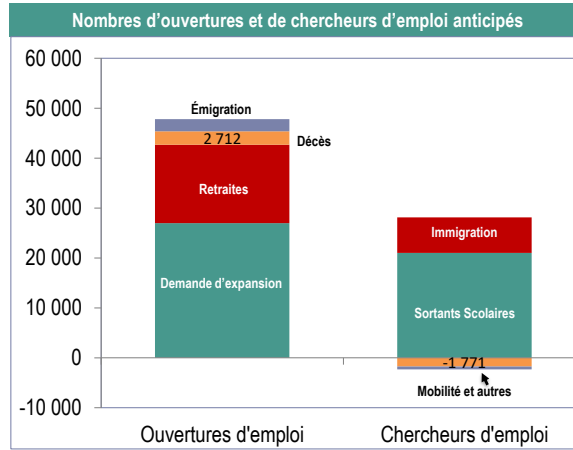
Étape 3 : Conditions futures du marché du travail (d'ici 2033): Les conditions futures sur le marché du travail sont déterminées en combinant l'étape 1 (conditions récentes sur le marché du travail) et l'étape 2 (flux projetés des ouvertures d'emploi et des chercheurs d'emploi). L'étape 1 sert de point de départ et l'étape 2 permet d'évaluer si les conditions identifiées à l'étape 1 persisteront ou changeront au cours de la période de projection.

Exemple d'une profession susceptible d'être confrontée à un risque important de pénurie: Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale (CNP 31102)

Conditions récentes sur le marché du travail :
Signes importants de pénurie

Nombre de chercheurs et ouvertures d'emploi anticipés :
Ouvertures > Chercheurs

Perspectives finales du marché du travail:
Risque important de pénurie



Source: EDSC, projections 2024 du SPPC.



Les Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale (CNPC 31102) sont utilisés comme exemple pour illustrer comment le SPPC combine les résultats obtenus à partir de l'analyse des conditions récentes sur le marché du travail (première étape) avec les projections des flux dans le but de déterminer les conditions futures de pénurie et les perspectives finales.

Étape 1: Conditions récentes sur le marché du travail (2021-2023): La profession montrait des **signes importants de pénurie** au cours des dernières années. En effet, l'analyse des principaux indicateurs du marché du travail, tels que les postes vacants, la croissance de l'emploi et le taux de chômage, indique que la demande avait dépassé considérablement l'offre dans cette profession au cours de la période de 2021 à 2023.

Étape 2: Projection des flux d'ouvertures d'emploi et de nouveaux chercheurs d'emploi (2024-2033): Le SPPC projette les flux d'ouvertures d'emploi générés par la demande de main-d'œuvre due à la création d'emplois et aux besoins de remplacement, ainsi que les flux de nouveaux chercheurs d'emploi.

Au cours de la période 2024-2033, le nombre d'ouvertures d'emploi pour les **Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale** devrait atteindre **47 800**, ce qui **dépasse considérablement** le nombre de chercheurs d'emploi (**25 800**).

Projection des ouvertures d'emploi (2024-2033)

Au cours de la période 2024-2033, on prévoit un total de **47 800 ouvertures d'emploi**, provenant de la création d'emplois (demande d'expansion) et de la demande de remplacement (départs à la retraite, aux décès en cours d'emploi ou à l'émigration). Cela représente une moyenne de 4 780 ouvertures d'emploi par année, soit environ 6,3 % du niveau d'emploi observé en 2023 (76 000 travailleurs).

- La **création d'emplois** devrait représenter environ 56 % des ouvertures d'emploi, une proportion supérieure à la moyenne de l'ensemble des professions (environ 32 % des ouvertures d'emploi).
- La **demande de remplacement** devrait représenter environ 44 % des ouvertures d'emploi.

Projection des chercheurs d'emplois (2024-2033)

Au cours de la même période (2024-2033), un total de **25 800 chercheurs d'emplois** provenant du système scolaire, de l'immigration, des personnes réintégrant le marché du travail et de celles changeant de profession devraient entrer sur le marché du travail, soit l'équivalent d'une moyenne de 2 580 chercheurs d'emploi par année. Cela représente environ 3,4 % du niveau d'emploi de 2023 (76 000 travailleurs).

- Les **sortants scolaires** devraient constituer la principale source de chercheurs d'emploi, suivis des **nouveaux immigrants**.
- Enfin, la mobilité devrait être légèrement négative pour cette profession étant donné que le nombre de travailleurs quittant vers une **autre profession** devrait être plus grand que le nombre de travailleurs entrant dans la profession.

Étape 3: Conditions futures sur le marché du travail (d'ici 2033)

Étant donné que la profession a montré des signes importants de pénurie au cours des dernières années (étape 1) et que le flux prévu d'ouvertures d'emploi devrait dépasser substantiellement le flux prévu de chercheurs d'emploi (étape 2), cette profession devrait être confrontée à un **risque important de pénurie** au cours de la période de projection (étape 3).

Résumé des perspectives finales

Répartition des perspectives professionnelles, 2024-2033

Professions présentant :	Nombre de professions	Proportion de l'ensemble des professions	Emploi, 2023	Part de l'emploi total, 2023
- Risque important de pénurie	38	7 %	2 128 000	11 %
- Risque modéré de pénurie	65	13 %	3 301 100	16 %
- En équilibre	365	71 %	14 433 300	72 %
- Risque modéré de surplus	11	2 %	134 400	0,7 %
- Risque important de surplus	6	1 %	139 700	0,7 %
- NA	31	6%	34 400	0,2 %

Pénuries	Surplus
 34 professions liées à la santé .  28 métiers liés à la construction et au transport .  12 professions liées aux sciences naturelles et appliquées .  11 professions liées aux enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux .  8 professions liées à la fabrication .  4 professions liées à l' agriculture .	 9 professions liées aux arts, culture, sports et loisirs .  4 professions liées aux sciences naturelles et appliquées .  2 professions liées aux affaires, la finance et l'administration .

Sources: EDSC projections 2024 du SPPC utilisant des données de EDSC et Statistique Canada

50

L'évaluation finale permet de conclure que 38 professions devraient être confrontées à un risque important de pénurie, 65 à un risque modéré et 365 seront probablement en équilibre. D'autre part, 6 professions devraient être confrontées à un risque élevé de surplus et 11 à un risque modéré. Enfin, 31 professions n'ont pas été évaluées.

Dans l'ensemble, environ 20 % des 516 professions devraient présenter un risque de pénurie et seulement 3 % un risque de surplus. Les professions qui devraient présenter un risque de pénurie emploient davantage de travailleurs puisqu'elles représentent 27 % de l'emploi total en 2023, tandis que celles qui devraient présenter un risque de surplus ne représentent que 1,4 % de l'emploi total en 2023.

Sur les 103 professions qui devraient présenter un risque important ou modéré de pénurie, 34 sont des professions liées à la santé (22 risques importants et 12 risques modérés), 28 sont des professions liées aux métiers de la construction ou aux transports (4 risques importants et 24 risques modérés).

Douze autres professions sont liées aux sciences naturelles et appliquées (tous des risques modérés), 11 à l'enseignement, le droit et les services sociaux, communautaires et gouvernementaux (4 risques importants et 7 risques modérés), 8 à l'industrie de la fabrication (5 risques importants et 3 risques modérés) et 4 à l'agriculture (3 risques importants et 1 risque modéré). Quatre professions présentent également un risque modéré de pénurie dans le secteur de la vente et des services, une dans le secteur du pétrole et du gaz et une dans le secteur minier.

D'autre part, 9 des professions qui devraient être confrontées à un risque de surplus sont liées aux arts, à la culture, au sport et aux loisirs (3 risques importants et 6 risques modérés). Quatre autres sont liées aux sciences naturelles et appliquées (3 risques importants et 1 risque modéré), tandis que deux professions liées aux affaires, à la finance et à l'administration devraient être confrontées à un risque modéré de surplus.

Liste détaillée des professions qui devraient être en pénurie (2024-2033)

Grande catégorie professionnelle	Professions avec leur code de CNP
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	20011 Directeurs/directrices des services d'architecture et de sciences; 21220 Spécialistes de la cybersécurité; 21300 Ingénieurs civils/ingénieures civiles; 21301 Ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes; 21310 Ingénieurs électriciens et électroniciens/ingénieures électriciennes et électroniciennes; 21321 Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication; 21331 Ingénieurs/ingénieures géologiques; 22300 Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil; 22301 Technologues et techniciens/techniciennes en génie mécanique; 22303 Estimateurs/estimatrices en construction; 22310 Technologues et techniciens/techniciennes en génie électrique et électronique; 22313 Mécaniciens/mécaniciennes, techniciens/techniciennes et contrôleurs/contrôleuses d'avionique et d'instruments et d'appareillages électriques d'aéronefs.
Secteur de la santé	31100 Spécialistes en médecine clinique et de laboratoire; 31101 Spécialistes en chirurgie; 31102 Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale; 31103 Vétérinaires; 31110 Dentistes; 31111 Optométristes; 31112 Audiologistes et orthophonistes; 31120 Pharmaciens/pharmaciennes; 31121 Diététistes et nutritionnistes; 31200 Psychologues; 31201 Chiropraticiens/chiropraticiennes; 31202 Physiothérapeutes; 31203 Ergothérapeutes; 31209 Autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé; 31300 Coordonnateurs/coordonnatrices et superviseurs/superviseuses des soins infirmiers; 31301 Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées; 31302 Infirmiers praticiens/infirmières praticiennes; 31303 Adjoints au médecin, sages-femmes et professionnels paramédicaux; 32101 Infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires; 32102 Personnel ambulancier et paramédical; 32103 Inhalothérapeutes, perfusionnistes cardiovasculaires et technologues cardiopulmonaires; 32104 Technologues en santé animale et techniciens/techniciennes vétérinaires; 32109 Autre personnel technique en thérapie et en diagnostic; 32111 Hygiénistes et thérapeutes dentaires; 32120 Technologues de laboratoires médicaux; 32121 Technologues en radiation médicale; 32122 Technologues en échographie; 32123 Technologues en cardiologie et technologues en électrophysiologie diagnostique; 32124 Techniciens/techniciennes en pharmacie; 32129 Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé; 32201 Massothérapeutes; 33101 Assistants/assistantes de laboratoires médicaux et préposés/préposées techniques reliés; 33102 Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires; 33103 Assistants techniques/assistantes techniques en pharmacie et assistants/assistantes en pharmacie.

Source: EDSC, projections 2024 du SPPC.

Caractères gras : Les professions en gras présentent des risques importants de faire face à des conditions de pénurie au cours de la période de projection (2024-2033).

Liste détaillée des professions qui devraient être en pénurie (2024-2033)

Grande catégorie professionnelle	Professions avec leur code de CNP
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	41220 Enseignants/enseignantes au niveau secondaire; 41221 Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire; 41300 Travailleurs sociaux/travailleuses sociales ; 41301 Thérapeutes en counselling et thérapies spécialisées connexes; 42100 Policiers/policières (sauf cadres supérieurs); 42101 Pompiers/pompières; 42201 Travailleurs/travailleuses des services sociaux et communautaires ; 42202 Educateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance ; 42203 Instructeurs/institutrices pour personnes ayant une déficience; 43100 Aides-enseignants/aides-enseignantes aux niveaux primaire et secondaire; 44101 Aides de maintien à domicile, aides familiaux/familiales et personnel assimilé.
Vente et services	63100 Agents/agentes et courtiers/courtiers d'assurance; 63200 Cuisiniers/cuisinières; 63201 Bouchers/bouchères - commerce de gros et de détail; 64401 Représentants/représentantes des services postaux.
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	70010 Directeurs/directrices de la construction; 70011 Gestionnaires en construction et rénovation domiciliaire; 72100 Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d'usinage et d'outillage; 72102 Tôliers/tôlières; 72106 Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser; 72200 Électriciens/électriciennes (sauf électriciens industriels/électriciennes industrielles et de réseaux électriques); 72201 Électriciens industriels/électriciennes industrielles; 72300 Plombiers/plombières; 72302 Monteurs/monteuses d'installations au gaz; 72310 Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières ; 72311 Ébénistes; 72320 Briqueteurs-maçons/briqueteuses-maçonnes; 72400 Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles; 72401 Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd ; 72402 Mécaniciens/mécaniciennes en chauffage, réfrigération et climatisation ; 72404 Mécaniciens/mécaniciennes et contrôleurs/contrôleuses d'aéronefs; 72410 Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus; 72422 Électromécaniciens/électromécaniciennes; 72501 Foreurs/foreuses de puits d'eau; 72600 Pilotes, navigateurs/navigatrices et instructeurs/institutrices de pilotage du transport aérien ; 72999 Autres métiers techniques et personnel assimilé; 73100 Finisseurs/finisseuses de béton; 73110 Couvreurs/couvreuses et poseurs/poseuses de bardeaux; 73112 Peintres et décorateurs/décoratrices (sauf décorateurs/décoratrices d'intérieur); 73113 Poseurs/poseuses de revêtements d'intérieur; 73300 Conducteurs/conductrices de camions de transport; 74201 Matelots de pont et matelots de salle des machines du transport par voies navigables; 75110 Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction.

Source: EDSC, projections 2024 du SPPC.

 **Caractères gras** : Les professions en gras présentent des risques importants de faire face à des conditions de pénurie au cours de la période de projection (2024-2033).

Liste détaillée des professions qui devraient être en pénurie (2024-2033)

Grande catégorie professionnelle	Professions avec leur code de CNP
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	82021 Entrepreneurs/entrepreneuses et surveillants/surveillantes du forage et des services reliés à l'extraction de pétrole et de gaz; 84120 Ouvriers spécialisés/ouvrières spécialisées dans l'élevage et opérateurs/opératrices de machineries agricoles; 85100 Manoeuvres aux soins du bétail; 85101 Manoeuvres à la récolte; 85103 Manoeuvres de pépinières et de serres; 85110 Manoeuvres des mines.
Fabrication et services d'utilité publique	94122 Opérateurs/opératrices de machines à façonner le papier; 94141 Bouchers industriels/bouchères industrielles, dépeceurs-découpeurs/dépeceuses-découpeuses de viande, préparateurs/préparatrices de volaille et personnel assimilé; 94142 Ouvriers/ouvrières dans les usines de transformation du poisson et de fruits de mer; 94203 Assembleurs/assembleuses, monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses dans la fabrication de transformateurs et de moteurs électriques industriels; 95101 Manoeuvres en métallurgie; 95103 Manoeuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois; 95106 Manoeuvres dans la transformation des aliments et des boissons; 95107 Manoeuvres dans la transformation du poisson et des fruits de mer.

Source: EDSC, projections 2024 du SPPC.

Caractères gras : Les professions en gras présentent des risques **importants** de faire face à des conditions de pénurie au cours de la période de projection (2024-2033).



Liste détaillée des professions qui devraient être en surplus (2024-2033)

Grande catégorie professionnelle	Professions avec leur code de CNP
Affaires, finance et administration	12113 Agents/agentes de statistiques et professions connexes du soutien de la recherche; 14111 Commis à la saisie de données
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	22113 Techniciens/techniciennes du milieu naturel et de la pêche; 22213 Technologues et techniciens/techniciennes en arpentage; 22214 Personnel technique en géomatique et en météorologie; 22222 Évaluateurs/évaluatrices de systèmes informatiques
Arts, culture, sports et loisirs	50011 Directeurs/directrices - édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène; 51120 Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé; 52100 Techniciens/techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques; 52114 Annonceurs/annonceuses et autres communicateurs/communicatrices; 52119 Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène; 52120 Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices; 53100 Registraires, restaurateurs/restauratrices, interprètes et autres travailleurs/travailleuses dans les domaines apparentés des musées et des galeries d'art; 53111 Assistants/assistantes et opérateurs/opératrices du domaine du cinéma, de la radiotélédiffusion, de la photographie et des arts de la scène; 53200 Athlètes
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	75100 Débardeurs/débardeuses
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	84111 Ouvriers/ouvrières en sylviculture et en exploitation forestière

Source: EDSC, projections 2024 du SPPC.

Caractères gras : Les professions en gras présentent des risques **importants** de faire face à des conditions de surplus au cours de la période de projection (2024-2033).

